

JOURNAL HELVETIQUE
O U
R E C U E I L

D E

*Pièces de Morale , de Politique d'Oeco-
nomie , d'Agriculture , d'Histoire Natu-
relle & Civile &c. Avec des Pièces fu-
gitives de Littérature choisie , en prose &
en vers ; l'Annonce des Livres nouveaux ,
les Découvertes & l'Encouragement des
Sciences & des Arts, des Manufactures
& des Métiers &c.*

DEDIÉ AU ROI.

DECEMBRE 1767.



NEUCHÂTEL

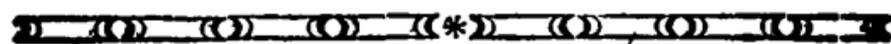
DE L'IMPRIMERIE DES EDITEURS.

MDCCCLXVII.

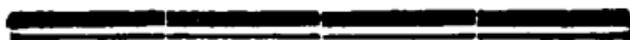




JOURNAL HELVETIQUE.



DECEMBRE 1767.



S U I T E

Du Traité sur l'Education Morale.

Examen des récompenses.

LES récompenses sont placées dans l'éducation vis à vis des châtimens; & ce sont elles qui doivent présentement attirer nos regards. Le coup d'œil est sans contredit plus attrayant; mais le danger dans l'abus n'est pas moins considérable. Pour le faire sentir, je distingue d'abord entre les récompenses promises, & les récompenses simplement décernées dans les occasions où elles sont jugées convenables.

Danger de celles qu'on promet.

Les premières me semblent n'être presque jamais sentées, ni utiles. Promettre une chose à un Enfant à condition qu'il en fera une autre, c'est faire de la sagesse & de l'obéissance une espèce de marché, qui dispose l'élève à ne vouloir rien faire qu'autant qu'il en est payé. Les Parens descendent par là de leur rang de Supérieurs à l'égalité de parties contractantes; s'ils dérogent à la convention, ils perdent, pour ainsi dire, leur crédit; & l'on voit d'un coup d'œil à quoi cela mène. L'imprudence est bien plus grande encore, quand ces récompenses consistent en choses qui flattent, & qui augmentent les penchans vicieux; en parures pour des Enfans vains, en mangeaille pour des gourmans, ou simplement en argent pour des élèves qui en font un mauvais usage. Qui ne voit que c'est là prendre le contrepied d'une bonne éducation, & contribuer au développement de germes qu'on ne devrait penser qu'à étouffer. Je ne comprends pas cependant au nombre des récompenses promises qu'il faut prescrire, celles qui tiennent à certains usages, comme les prix dans les Colléges, ou les étrennes dans les familles.

On peut profiter de ces occasions pour récompenser en effet les Enfans & les encourager en rendant ces dons plus considérables, s'il y a lieu à le faire. Les Enfans, au moins ceux qui ont du sentiment & de la vivacité, attendent avec impatience le retour de ces conjonctures : Ils s'y préparent en faisant de leur mieux ; & quand leur attente a été remplie, ils continuent à bien faire.

Les récompenses doivent être administrées.

Hors de là il faut placer les récompenses à propos, de loin à loin, d'une manière imprévue, & en donnant aux Enfans des choses, qui leur fassent également plaisir & profit.

r. A propos.

A propos : Si un Enfant reçoit quelque présent qu'il ne puisse rapporter à rien, l'effet en sera par conséquent nul. Cet effet seroit même pernicieux, si on lui faisoit ce cadeau dans un tems où il seroit négligent, désobéissant, répréhensible par quelque endroit. Voilà ce que n'observent pas des pères & des mères, que leur opu-

lence, ou le plaisir qu'ils trouvent à donner, surtout à leurs Enfans engagé à leur jeter, pour ainsi dire, à la tête des faveurs qui n'aboutissent à rien, & dont les Enfans abusent ou en se glorifiant de les avoir reçues, ou en faisant à leur tour des largesses déplacées.

2. De loin à loin.

Il s'ensuit de là que les récompenses doivent venir de loin à loin. Les choses communes s'avilissent, ou bien elles prennent force de Loi. On ne court point de risque, en convainquant, en pénétrant les élèves de l'idée qu'après avoir fait leur devoir, ils demeurent des serviteurs inutiles, c'est à dire, qu'ils n'ont aucunes prétentions fondées, & que tout ce qu'ils reçoivent au delà de leur entretien, c'est à titre de grace. Alors, quand quelqu'une de ces graces survient, on en sent tout le prix, on la savoure en quelque sorte; & s'il s'écoule un long intervalle jusqu'à la suivante, bien loin d'en murmurer, on ne s'en aperçoit seulement pas.

3. *D'une manière imprévue.*

En troisième lieu, donner d'une manière imprévue, c'est joindre au plaisir causé par le don même cette surprise agréable à laquelle les hommes, & encore plus les Enfans sont fort sensibles. On peut comprendre sous ce troisième chef tous les moyens innocens propres à rehausser une chose qui pour l'ordinaire est & doit même être de peu de conséquence ; car à quoi bon donner aux Enfans des bijoux & d'autres effets d'une valeur considérable ? Qui ne fait que, dans le cours même de la vie, de vraies bagatelles deviennent très agréables & véritablement précieuses, quand ceux qui les donnent ont l'art de les assaisonner ? Rien de plus charmant que cette joie enfantine qui s'exhale à la vue de quelques colifichets dont l'enjolivement fait le principal prix.

4. *Elles doivent tourner au plaisir & au profit.*

Enfin, j'ai dit que les récompenses doivent également tourner au plaisir & au profit des Enfans. Il suffit pour se con-

former à ces idées de savoir à quoi l'ort destine les élèves dont il s'agit, & par quelle route on veut les y conduire. Alors il n'y a qu'à leur donner des choses qui les forment & les préparent à la vocation qu'ils embrassent. Un Enfant studieux est charmé d'avoir un bon livre; & pour condescendre aux goûts de l'enfance, il faut encore que ce livre soit beau, élégamment relié. Une jeune Fille à qui l'on voudra faire apprendre certains ouvrages, recevra de bon cœur le métier qui sert à y travailler; & ce métier sera aussi joli qu'il peut l'être sans préjudice de la commodité. Je ne donne pas au reste une exclusion absolue à tout ce qui tient aux choses extérieures & sensibles d'une manière immédiate, comme les habillemens, ou même quelques aliments, soit délicats, soit du goût particulier de l'Enfant. Dès que la modération préside à ces dons, rien n'empêche de les employer. Un Enfant qui a été sage & laborieux, peut trouver favorable ce qui est favorable; pourquoi lui refuseroit-on cette douceur innocente, surtout dès qu'on a certitude que la sensualité ne le domine point? J'avoue pourtant qu'il faut aller à cet égard fort bride en main, rien n'étant plus sujet à prendre des accroissemens rapides que le goût des voluptés. Ainsi,

dès qu'on veut rendre des élèves plus sensibles à une promenade qu'à un régal, on auroit un tort infini de faire pencher la balance de ce dernier côté. Des instituteurs habiles peuvent former à ce sujet des combinaisons qui vont presque à l'infini, & varier leurs procédés, comme un Médecin modifie & varie d'un jour à l'autre ses recettes, à cause des changemens qu'il observe dans l'état du malade.

Mais où sont les têtes assez fortes pour faire toutes ces observations, & pour les ramener à des idées distinctes ? Où sont surtout les cœurs assez honnêtes & bons pour se donner des peines aussi considérables qu'en exige une éducation où rien n'est négligé ? Comment, pour le dire en passant, les Grands & les Princes peuvent-ils prendre au hasard les personnes à qui ils confient leurs Enfans ? Comment, lors qu'ils ont le bonheur d'avoir bien rencontré, traitent-ils avec indifférence des gens qui leur rendent des services aussi essentiels, & vont-ils même jusqu'à les rebuter & les dégouter entièrement de leurs fonctions ?

Progrès de l'éducation.

Avançons dans nôtre plan d'éducation morale. Un Enfant, qui a été gouverné de la manière prescrite, vient à souhait. Jouissant d'une honête liberté, il conserve ce feu, cet enjouement, dont je ne saurois me lasser de recommander les précieuses étincelles. Je le vois croître, & demander des soins plus particuliers. Il parle, on peut lier des petites conversations avec lui, & ces conversations ne sont rien moins qu'indifférentes, puisque d'un côté elles lui donnent les premières idées des choses, & de l'autre elles influent beaucoup sur le tour d'esprit, qu'il aura dans la suite.

C'est une chose vraiment déplorable que l'état des Enfans, qui restent plusieurs années dans la compagnie des nourrices & d'autres femmelettes du bas Peuple qui leur remplissent la tête des idées les plus fausses, qui leur font des contes absurdes, & qui tournent l'activité de toutes leurs facultés vers les objets les moins dignes d'exercer cette activité. Je mets tout d'un coup la coignée à la racine de ce mal, en enjoignant aux Parens de se charger eux-mêmes immédiatement &

promptement , de la conduite de leurs Enfans , dès qu'ils commencent à bégayer. Cela suppose à la vérité des Parens capables ; & s'ils ne le font pas, je ne vois plus guère de ressource : Car je ne donne pas dans la chimère de croire qu'à la naissance de chaque Enfant, il se trouvera un Gouverneur accompli qui s'en charge, & ne le quitte point jusqu'à-ce qu'il en ait fait un Emile, si tant est que les Emiles soyent faisables, ou qu'ils valent la peine d'être faits. Mais enfin des Parens qui n'ont pas une grande capacité, peuvent profiter, s'ils sont au moins bien intentionnés, de ce nombre infini de secours & de directions que l'on donne pour l'éducation.

Babil des Enfans : Comment il faut en déterminer l'usage.

Je mets un Enfant de deux ans, ou environ, sous les yeux de ses Parens : Voyons ce qu'il deviendra. Il jase, & l'on s'amuse avec lui : Mais qu'on prenne bien garde de ne pas rapporter au seul amusement ce qui doit déjà tenir à l'instruction. Je fais bien qu'il ne s'agit pas d'instructions suivies, de leçons formelles : Cependant à la lettre, si on le vouloit,

on ne diroit pas un seul mot à un Enfant qui ne lui fut utile, & ne servit à arranger dans son cerveau des idées dont le développement ultérieur contribueroit à former en lui l'entendement & la raison. Au lieu de cela, on fait pour l'ordinaire deux choses à mon avis fort déplacées. La première c'est de dire des paroles sans fin, qui n'aboutissent à rien, n'étant que des expressions de tendresse, ou des badinages destitués de sens. Un Enfant etourdi de ces propos, n'en sauroit tirer aucun parti, ni faire aucun progrès tant dans l'usage de la parole que dans celui de la pensée. La seconde incongruité, sur laquelle il y auroit lieu d'insister davantage, c'est qu'on ne se fait point de scrupule de dire indifféremment le vrai & le faux aux Enfans. On se plait même à abuser de leur simplicité, à se jouer de leur crédulité. Cela produit des scènes qui paroissent réjouissantes, mais qui ne seroient rien moins que telles si l'on en découvroit dès le moment toutes les suites. Ou l'Enfant qu'on traite ainsi, s'accoutume à gouverner indifféremment tout ce qu'on lui dit, & à se charger l'esprit du faux comme du vrai; caractère qui n'est que trop commun dans la société; ou bien il s'aperçoit qu'on lui en impose, & dès lors il devient dé-

fiant, il ne regarde plus les personnes qui l'élevent comme des personnes sures en qui il puisse placer une pleine confiance ; il la refuse dans les cas même ou il lui seroit avantageux de l'accorder. Je voudrois donc qu'on suivit avec les Enfans la grande route, le droit chemin ; qu'on leur parla sincèrement, qu'on leur rendit fidèlement raison de tout ce dont la connoissance convient à leur âge ; & que, si l'on veut les égayer, comme il est essentiel de le faire, ce ne soit jamais aux dépens de la vérité, à moins qu'on ne leur dise que ce sont des fictions, des fab'es qu'on leur raconte. Plus on se hâtera de parler raison aux Enfans, plus ils se hâteront de devenir raisonnables, & mieux ils y réussiront.

Examen de la curiosité.

Ici se présente naturellement à considérer la curiosité, qui est comme innée aux individus de l'espèce humaine, & sur laquelle il y a bien des remarques importantes à faire. Dès là, que c'est à la nature même que nous sommes redevables de la curiosité, il faut qu'elle soit bonne en elle même, & qu'elle puisse devenir utile : Il ne sera plus question que d'en

régler l'usage. En effet, si les Enfants n'étoient pas curieux, il faudroit tâcher de les rendre tels, exciter en eux le desir de savoir, quels sont les objets qui les environnent, & au milieu desquels ils sont appellés à fournir leur carrière. Le défaut de cette disposition est ce qu'on nomme stupidité; ou du moins il annonce une indolence qui éloigne des occupations convenables à l'homme & au Citoyen. Mais pour l'ordinaire on est dispensé de la peine d'exciter la curiosité; il ne s'agit que de la diriger, & voici ce que je crois devoir conseiller à cet égard.

I. D'abord il faut empêcher que la curiosité ne s'identifie avec la légèreté, autre disposition qui n'est pas moins commune dans les Enfants, mais qu'on ne peut appeler naturelle que relativement à leur âge, puis qu'après cet âge elle doit prendre fin, au lieu qu'une curiosité bien réglée n'a d'autres bornes que celles de notre vie. Les Enfants veulent connoître & savoir; mais ils veulent encore plus fortement voltiger & changer d'objets. Ils feront une question & n'attendront pas l'a réponse, quelque fantaisie les portant subitement ailleurs. On sent bien qu'une pareille curiosité n'est bonne à rien & qu'en permettant qu'elle s'enracine, on fait des

hommes legers , tels qu'on en rencontre à toute heure dans la Société. Quand les premières étincelles de la curiosité se manifestent dans un Enfant , il est expédient de les favoriser , mais en n'aplaudissant à cet égard à l'Enfant qu'autant qu'il témoigne un desir réel de s'instruire. Suivant cela , quand on voit qu'il ne cherche qu'à s'amuser , qu'à jaser , quelquefois même qu'à inquiéter par d'éternelles questions ceux avec qui il se trouve , il faut , ou le censurer , ou le laisser parler tour seul , sans daigner lui répondre. Au contraire , lors qu'il parle de bon sens , & qu'il sollicite avec empressement une réponse qui paroit l'intéresser , il faut se prêter avec un empressement réciproque à ses desirs , & le renvoyer satisfait , parce qu'il mérite de l'être.

II. Il est naturel que la curiosité des Enfans soit d'abord universelle , puis qu'ils sont dans une ignorance universelle. Aussi la prévient-on en quelque sorte en leur disant les noms , & en leur indiquant les principales propriétés des choses qui frappent le plus souvent leurs sens , & qu'ils ont le plus d'intérêt à connoître. Mais ensuite on doit limiter peu à peu cette curiosité , afin qu'elle prenne un cours déterminé , & se porte vers ce qu'il faut principale-

ment favoir. A cet égard on a de grandes facilités ; un peu d'adresse fuffit pour les mettre à profit. Les Enfans font affez communément ce qu'on veut qu'ils fassent : Il ne s'agit que de favoir le leur faire faire. Ainsi mettez fous les yeux de ceux que vous élèvez des objets d'un certain ordre, & tenez les y habituellement ; ce feront ceux pour lesquels ils prendront du goût & de la curiosité. Un Enfant pourroit devenir de bonne heure Botanifte, Méchanicien, Charpentier, Horloger : Il n'y auroit qu'à l'amuser des objets matériels qui se rapportent à ces sciences, ou à ces Arts ; le mettre infensiblement fur la voie d'en connoître les combinaifons, & par le plaisir qu'il trouveroit à étendre ce genre de connoiffances, le lui faire pouffer auffi loin que fa capacité le permettroit. Mais on s'en tient à une alternative dont il n'y a point de fruit à le promettre. Ou bien on laiffe les Enfans ehoifir & varier arbitrairement les objets de leur curiosité, d'où il réfulte qu'ils n'en connoiffent aucun que fuperficiellement, & que, quand il s'agit de fixer leur attention, cela coute infiniment ; ils font fujets à de perpétuelles distractions, qui dérangent toutes les occupations fuivies qu'on leur

leur prescrit. Ou, (& c'est le second membre de l'alternative,) on leur propose de bonne heure un objet déterminé, dont on exige qu'ils fassent l'aliment de leur curiosité, quoique cet objet soit sec & fastidieux en lui même, & que les instituteurs ne sachent point adoucir cette sécheresse & ce dégoût, mais qu'au contraire leur malhabileté ou leur pédanterie fussent propres à rendre sombres les choses les plus riâtes. De cette manière la curiosité des Enfans se désoriente, elle s'éteint; ils ne se soucient plus de savoir, puisqu'ils n'apperçoivent plus rien dont la connoissance les réveille & les délecte. Dès qu'on s'y prend de cette manière la plante de l'éducation, si je puis m'exprimer ainsi, est coupée par le pied, & il sera bien difficile qu'elle pousse aucun rejetton.

III. Les Enfans peuvent faire des questions, mais ils ne doivent pas être des questionneurs habituels, opiniâtres, fatigans, & qui donnent en quelque sorte la question à ceux avec qui ils se trouvent. Pour les empêcher de contracter ce défaut, on les avertit qu'il y a tems de parler, & tems de se taire; qu'ils peuvent à certaines heures, soit d'entretien familial, soit d'instruction qu'on leur accorde,

exposer leurs demandes & que ces demandes étant d'ailleurs supposées raisonnables, on se fera un plaisir d'y répondre. On leur indique aussi de bonne heure les usages, les bienséances, les règles de politesse, afin qu'ils n'aillent pas rire le premier venu, & souvent quelque personne à qui ils doivent de grands égards, par d'inutiles & importunes questions. S'il importe aux Enfants d'apprendre; il leur importe encore plus d'être posés & modestes, & de se défaire le plutôt qu'il est possible d'une étourderie qui n'influe sans cela que trop sur tout le reste de leur vie.

IV. Si la curiosité n'a & ne doit avoir pour but que l'instruction, il n'est pas besoin de dire que de sages parens écarteront dédaigneusement toutes les questions inutiles; & c'est une assez grande tâche que de s'en débarrasser, les Enfants étant inépuisables à cet égard. Au fond c'est moins la curiosité qui les anime ici, que l'envie de babiller, & encore plus celle d'occuper les autres d'eux mêmes, de leur petit individu, qui a son moi, & un moi très développé, & disproportionné à leur petitesse actuelle. Mais s'il faut terminer une fois pour toutes ce verbiage, il est encore bien plus essentiel d'étouffer, d'écraser, d'anéantir dans leur germe, la

malignité, l'orgueil, & plusieurs autres vices, qui suggèrent déjà aux Enfans des questions sans nombre. D'où vient ce fleau des Sociétés, cette médisance, qui cause de si grands ravages, & fait passer des jours si délagréables dans des lieux où il seroit aisé d'en couler de très doux; d'où viennent, dis je, ces désordres, sinon de ce qu'on permet aux Enfans d'exercer leur curiosité sur la conduite du prochain, d'en fureter les anecdotes, & de faire dès cet âge tendre de leur langue un savoir affilé? Quand les paréns surtout donnent l'exemple de ces propos, ou de tout autre auquel l'épithète de licentieux convient, les Enfans font leur apprentissage sous eux, & ne tardent pas à devenir maîtres. Des instituteurs sensés & vertueux font précisément le contraire; ils ne disent jamais rien qui puisse mettre leurs élèves sur la mauvaise voye: Et lorsque les élèves y entrent d'eux mêmes, ils les en retirent bientôt par l'indignation avec laquelle ils les relancent. En effet, on ne doit point craindre ici de montrer aux Enfans une juste vérité, exempte de tout emportement. Rien ne leur est plus funeste que de s'apercevoir, ou de s'imaginer, qu'on connive à leurs pen-

chans vicieux ; & le comble du malheur a lieu, lors qu'on s'abandonne soi-même à l'effet de ces penchans en leur présence.

V. Après avoir restraint, pour ainsi dire, la surface de la curiosité, on en restraint aussi la profondeur. Il y a des choses que nous ne devons savoir qu'au bout d'un certain tems, soit à cause de la subordination de nos connoissances, soit parce qu'il faut une certaine maturité pour en saisir les idées, & n'en pas abuser. La curiosité indiscrete mérite donc d'être réprimée, soit comme inutile, s'il s'agit de choses que nous ne saurons jamais, soit comme prématurée par rapport aux choses qu'il n'est pas encore tems de savoir. Au premier de ces égards, c'est souvent de l'enfance qu'il faut dater l'origine, ou le principe de ces dispositions de l'esprit & du cœur, si fréquentes dans ce siècle qu'elles semblent le caractériser, & en faire de tous les siècles le moins estimable. Je parle du doute universel & de l'irréligion. Si l'on met en problème en présence des Enfans les vérités les plus augustes & les plus salutaires, si on les invite soi-même à porter des regards téméraires jusques dans ce Saint des Saints, dont l'accès ne doit être permis qu'à la foi & à l'humilité, on voit éclore de petits libertins, dont l'in-

solence étonne, on entend sortir les assertions les plus scandaleuses de bouches qui ne devroient s'ouvrir qu'avec une extrême retenue. Pour éviter ces inconvéniens, on doit, en donnant aux Enfans dès qu'ils en sont susceptibles, les plus grandes idées de Dieu & de la Réligion, leur imprimer en même tems une profonde vénération pour une doctrine qui ne fauroit être pleinement mise à nôtre foible portée, les remplir de l'idée la mieux fondée qu'on puisse concevoir, c'est que, sans Dieu & sans la Réligion, l'homme est la plus vile & la plus malheureuse de toutes les créatures. Je n'enseigne point ici la superstition dont je connois tous les dangers; mais je soutiens qu'une Réligion aussi pure que l'est celle de l'Évangile procure de si grands avantages aux hommes qu'on doit la faire connoître, respecter & aimer par tous ceux qui ont le bonheur d'y naître, & les préserver soigneusement de toutes les séductions qui pourroient les empêcher d'en sentir le prix. Quant aux connoissances prématurées, il suffit de promettre aux Enfans qu'ils les acquerront en tems & lieu, & leur tenir en effet parole, lorsqu'ils arrivent au terme auquel on les avoit renvoyés.



S U I T E

Dès Remarques sur le Dictionnaire Philosophique.

SUR ces paroles de la Genèse: *Dieu fit deux grands luminaires, l'un pour présider au jour, l'autre pour présider à la nuit; il fit aussi les Etoiles: Le Censeur conclut. Toujours la même ignorance de la Nature. Les Juifs ne sçavoient pas que la Lune n'éclaire que par une lumière réfléchie. Et dans quel endroit ont-ils enseigné qu'elle éclaire par sa lumière propre? L'Auteur, continue t il. parle ici des étoiles comme d'une bagatelle, quoi qu'elles soient autant de soleils dont chacun a des mondes roulants autour de lui. Sans doute nôtre Philosophe a vû tous ces mondes & y a voyagé. MOYSE parle des étoiles sans emphase; il parle de même de tous les autres objets de la Création. On reconnoit dans son stile la sincérité d'un Historien qui dit ce qu'il sçait sans vaine complaisance & sans ostentation.*

Parceque Dieu dit dans la Genèse: Faisons l'homme à nôtre image: On ne fait des

images que des Corps, dit nôtre Critique ; *Nulle nation n'imagina un Dieu sans Corps, & il est impossible de se le représenter autrement.... Les Juifs crurent Dieu constamment corporel, comme tous les autres peuples.* S'il est impossible de se représenter Dieu sans corps, nous sommes donc aussi réduits à croire Dieu corporel. *On ne fait des images que des Corps*, & tous les jours nous faisons des images de Dieu ; le Philosophe l'a décidé, nous sommes aussi grossiers que les Juifs.

Ils crurent Dieu constamment corporel. Cependant ils ont crû & publié constamment que Dieu est immense, infini, présent par tout, qu'on ne peut ni le voir ni le représenter ; c'est le langage de MOYSE & de tous les Prophètes. Les Juifs ont constamment reproché aux autres Nations la coutume d'adorer des Dieux sous une forme corporelle. Quand les Sadducéens commencèrent à nier qu'il y eut des esprits, on les regarda comme de faux Disciples de MOYSE ; lorsque J. C. enseigna aux Juifs que Dieu est un pur Esprit, qu'il faut l'adorer en esprit & en vérité, cette Doctrine ne parut point nouvelle, on ne lui en fit jamais un crime. Et on veut nous persuader que les Juifs crurent Dieu corporel.

Nôtre ſçavant Critique va plus loin ; ſe'on lui ; *Tous les premiers Pères de l'Eglife crurent auſſi Dieu corporel , juſqu'à ce qu'ils euſſent embrasſé les idées de PLATON.* Probablement il a écrit cette obſervation en ſommeillant. Les premiers Pères de l'Eglife, ST. JUSTIN , ST. CLÉMENT D'ALEXANDRIÉ ; ORIGÈNE &c. étoient Platoniciens avant leur converſion ; ils n'ont donc point quitté les Dogmes du Chriſtianiſme pour émbraſſer les idées de PLATON, c'eſt tout le contraire. Si on leur eut propoſé à croire un Dieu corporel , jamais ils n'auroient émbraſſé le Chriſtianisme.

La Génèſe dit que Dieu créa mâle & femelle les deux premiers individus de l'eſpèce humaine ; nôtre Philoſophe en conclut gravement que l'homme ayant été créé à l'image des Dieux ſécondaires, les Juifs crurent par conſéquent, comme les Payens, que les Dieux étoient mâles & femelles. Quelles pauvretés ! jamais les Juifs n'ont admis des Dieux ſécondaires ; l'unité de Dieu étoit le Dogme fondamental de leur Religion. Nous diſons & nous croyons auſſi comme les Juifs que l'homme eſt créé à l'image de Dieu ; quoiqu'on nôtre eſpèce ſoit mâle & femelle, nous

n'avons jamais rêvé un Dieu ou des Dieux mâles & femelles.

On reproche à MOÏSE une transposition ; il parle des deux sexes avant que d'avoir fait mention de la formation de la femme, qu'il raconte dans le Chapitre suivant. La faute sans doute est grave, car on répète deux fois l'accusation ; & quel est l'ancien Historien auquel on ne puisse objecter la même chose ?

On prétend que la création du monde en six jours est empruntée des Phéniciens, des Chaldéens, des Perses, des Indiens. Il ne reste plus qu'à prouver que ces peuples ont écrit avant MOÏSE, que l'Auteur de la Genèse a connu leurs livres, ou qu'il est allé dans les Indes apprendre les traditions des Indiens.

On défigure la description du paradis terrestre pour la rendre ridicule. On suppose que ce qui est appelé dans MOÏSE *la terre de chus* est l'Ethiopie, que le *Phison* est le phase de Scythie. On en conclut que ce Paradis ou jardin avoit sept à huit cens lieues de long, qu'il contenoit près du tiers de l'Asie & de l'Afrique. Nous n'entreprendrions pas une Dissertation entière pour éclaircir la narration de MOÏSE ; d'autres l'ont fait avec succès. On peut lire à ce sujet M. HUET, BOCHART, le

8^{me} Tome du Spectacle de la Nature, ou la Concorde de la Géographie, par le même Auteur.

Si nous en croyons nôtre Critique, le *Jardin d'Eden est visiblement pris dans les Jardins d'Eden à Saana dans l'Arabie heureuse, fameux dans toute l'antiquité. Les Hébreux*, dit-il, *peuple très-récent, étoient une horde Arabe.* Ailleurs on nous dira qu'ils étoient Egyptiens; l'un n'est pas plus vrai que l'autre; tous ces peuples ne parloient point la même langue. Quand on veut faire des suppositions en l'air, il faudroit du moins les accorder ensemble. On a prétendu plus haut que les Hébreux, esclaves chez les Phéniciens, avoient emprunté de ceux-ci leurs traditions; mais point de tradition du paradis terrestre ni de la chute de l'homme chez les Phéniciens. L'Auteur de la Genèse a reçu des Indiens les six jours de la création, il a pris l'idée du Paradis dans l'Arabie heureuse; sans doute il a puisé le Dogme de la chute originelle chez les Américains: Il a parcouru toute la terre avant que d'écrire son histoire.

Le plus beau Canton de l'Arabie est appelé *Aden*, lieu de volupté, c'est un nom appellatif; il n'est donc pas surprenant que les Hébreux aient nommé dans

le même sens *Eden*, le Paradis où le premier homme fut placé. Aden est à quatre cens lieues de la Palestine, & dans le temps que la Genèse a été écrite les peuples ne connoissoient que leur propre pays.

Nôtre Philosophe est scandalisé de ce que Dieu défend a l'homme de manger du fruit de la science du bien & du mal, *il est difficile, dit-il, de concevoir qu'il y ait eu un arbre qui enseignât le bien & le mal; d'ailleurs pourquoi Dieu ne veut-il pas que l'homme connoisse le bien & le mal? Dieu vouloit sans doute que l'homme connût le bien & le mal moral, pour pratiquer l'un & éviter l'autre; l'homme les connoissoit avant sa chute, sans quoi il n'auroit pas été capable de pécher. Mais il n'étoit pas nécessaire que l'homme connût par expérience la honte & les remors d'avoir fait le mal, ni qu'il pût faire la comparaison de ce sentiment avec celui de l'innocence. Voilà ce que son péché lui apprit, & il n'étoit pas besoin pour cela que le fruit dont il mangea eût la vertu physique de faire connoître le bien & le mal.*

Dieu lui avoit dit: *Dès que vous en mangerez vous mourrez.* C'est a dire, vous deviendrez sujet à la mort; il n'y a point là d'allégorie, comme le prétend nôtre Cri-

tique, la prétendue explication qu'il veut en donner est une vaine imagination.

Il ne conçoit pas comment ADAM donna à chacun des Animaux son véritable nom. Le véritable nom d'un animal, selon lui, seroit un nom qui désigneroit toutes les propriétés de son espèce ou du moins les principales. Point du tout; il suffit que ce nom désigne la propriété la plus sensible & la plus propre à faire distinguer cet animal d'avec un autre. Il a tort d'avancer qu'il n'en est ainsi dans aucune langue. Au contraire, cela est ainsi dans toutes les langues & sur-tout en Hébreu.

Il nous fait observer que c'est ici la première fois qu'ADAM est nommé dans la Genèse. Cela est faux. ADAM est le nom générique d'homme; Dieu s'en sert en disant faisons l'homme à notre image. Quand on veut critiquer un texte, il faudroit du moins le lire dans l'original. Qu'importe que chez les Brachmanes des Indes, dans le Veidam, le premier homme soit nommé ADIMO, & que ce livre soit peut-être le plus ancien du monde comme le soutient notre Philosophe? L'Auteur de la Genèse avoit-il étudié chez les Brachmanes? Il n'est pas vrai qu'en Phénicien ADAM signifie enfant de la terre; il signifie le maître ou le mâle, le principal in-

dividu de l'espèce: L'homme ne pouvoit être mieux désigné.

Sur la tentation d'ÈVE par le Serpent, nôtre Critique observe qu'il n'est fait dans tout cet article aucune mention du Diable, que toute cette aventure est physique & dépourvée d'allégorie. En même temps il nous assure que c'est une fable fondée sur l'idée que les anciens peuples orientaux avoient du Serpent, une fable comme celle de PILPAY où l'on fait parler les animaux, une fable comme les Métamorphoses d'OVIDE &c. Ces fables sont donc aussi toutes physiques & dépourvées d'allégorie. Voilà une découverte rare, dont les Mythologues n'avoient encore eu aucun soupçon.

Si MOÏSE n'a pas fait mention expresse du Diable, il avoit ses raisons. C'est la croyance des esprits ou génies répandus dans la nature qui a été chez tous les peuples l'origine de l'idolatrie, il eut été dangereux d'en parler aux Hébreux. Mais on n'y a pas été trompé; les Docteurs Juifs n'ont jamais douté que le Démon n'eut emprunté l'organe du Serpent pour tenter la première femme.

Dieu pour la punir, lui dit: *Je multiplierai vos misères & vos grossesses &c. On ne conçoit guères*, reprend nôtre Auteur,

que la multiplication des grossesses soit une punition. Mais ce n'est pas la faute de MOÏSE, si l'on n'entend pas son langage; le texte signifie naturellement: *J'augmenterai les maux de vos grossesses.* On a beau nous dire que les femmes accoutumées au travail accouchent très aisément, surtout dans les pays chauds. Jamais les femmes ne deviennent Mères sans de grandes douleurs & sans éprouver un état très fâcheux.

La Genèse raconte que le Seigneur fit à nos premiers Parens des tuniques de peau. Ce passage prouve bien, dit notre Censeur, que les Juifs croyoient leur Dieu corporel, puisqu'ils lui font exercer le métier de tailleur. La remarque est toute pleine de bon sens. Par la même raison, lorsque Dieu planta le paradis terrestre, il fit le métier de Jardinier. Sans doute celui qui d'un mot créa le Ciel, & la terre eut besoin d'outils & de travail pour faire un habit. Cela fait pitié!

Le Seigneur dit: Voilà ADAM qui est devenu comme l'un de nous: Il faut renoncer au sens commun, continue le Critique, pour ne pas convenir que les Juifs admirent d'abord plusieurs Dieux. Au contraire il faut avoir renoncé au sens commun pour oser les en accuser. Le Paraphrase Chal-

daïque a ainsi rendu ce passage : *Voilà ADAM qui est le seul au monde qui connoisse le bien ou le mal.* Cette version ne fait point violence au texte ; elle éclaircit toute difficulté, & montre le ridicule du Commentaire de nôtre grand Philosophe.

Il prétend tirer un autre avantage de cette même phrase. Par ces mots : *Semblable à nous*, dit-il, il est très vraisemblable que les Juifs entendoient les Anges, & qu'ainsi ce livre ne fut écrit que quand ils adopteront la créance de ces Dieux inférieurs. Mais où a-t-on vû que les Juifs regardèrent jamais les Anges comme des Dieux inférieurs ? Nous avons montré à l'art. *Anges*, la fausseté de cette assertion.

Si nous voulons l'en croire, l'histoire de l'âge d'innocence & de la chute de l'homme vient de l'idée répandue chez tous les peuples que les premiers temps valoient mieux que les nouveaux ; on la retrouve chez toutes les Nations, mais habillée différemment. Le Lecteur éclairé jugera si une idée si universelle est un préjugé sans raison ou si c'est un reste de la tradition primitive. Les Ecrivains profanes ont pu bâtir des contes sur cette tradition ; mais aucun n'a osé articuler les faits aussi positivement que MOYSE, compter les générations depuis le premier homme

jusqu'au siècle où MOYSE écrivoit. Malgré tous les efforts de la philosophie, on n'a pas encore pu le convaincre de faux sur un seul article; on ne lui oppose que des conjectures en l'air.

Dieu, selon la Genèse, mit devant le jardin de volupté un Chérubin avec un glaive enflammé pour en garder l'entrée. Le mot *Kerub*, dit notre Philosophe, signifie un bœuf. Là dessus il tourne MOYSE en ridicule d'en avoir fait le portier du paradis terrestre. *Kerub* ne signifie-t-il rien autre chose qu'un bœuf? C'est ce qu'il falloit examiner, ayant que de railler mal à propos. Le texte peut signifier à la lettre: *Dieu plaça à l'entrée du paradis une nuée épaisse, mêlée de tourbillons de flammes, pour fermer le chemin de la bre de vie.* Il n'y a sûrement rien de ridicule dans cette narration.

Le Censeur continue à défigurer le texte de MOYSE. *Les Dieux, ELOIM voyant que les filles des hommes étoient belles, prirent pour épouses celles qu'ils choisirent.* C'est ainsi qu'il traduit. Ensuite il remarque qu'il n'y a aucune Nation, excepté la Chine, ou quelque Dieu ne soit venu faire des enfans à des filles; que de-là sont nés les Héros & les Géants. 19. Il est
faux

faux que MOYSE parle des Dieux. La vulgate même que nôtre Philosophe fait semblant de copier, a traduit *fili Dei*, les Enfans de Dieu, & non pas *les Dieux*. 2^o. Le paraphraste Chaldaïque a mieux pris le sens du terme en traduisant *fili principum*, les Enfans des Grands ou des puissans de la terre. 3^o. Le terme de *Géants* tiré du Grec, n'a point dans les versions de l'écriture le même sens que chez les Poëtes : Il ne signifie point des hommes d'une figure monstrueuse, mais des hommes plus grands & plus robustes que ceux d'aujourd'hui. MOYSE n'a donc voulu dire autre chose, sinon que les hommes du premier âge furent plus puissant, & plus forts que ceux de son siècle, & qu'ils abusèrent de leur force pour se livrer au crime. La même tradition s'est répandue chez les autres peuples, mais ils l'ont défigurée par des fables.

Le Philosophe renvoye à l'article *inondation*, pour examiner l'histoire du Déluge; il observe seulement après ST. AUGUSTIN que les Grecs, les Latins, les Orientaux n'en ont eu aucune connoissance. On doit donc en conclure que MOYSE n'a point puisé cette histoire chez les autres peuples.

Il essaye encore de jeter du ridicule sur ce que Dieu dit à NOË' : *Je ferai alliance avec vous & avec tous les animaux.* Quelles ont été, dit il, les conditions du traité? Que tous les animaux se dévoreroient les uns les autres, qu'ils se nourriroient de nôtre sang & nous du leur, qu'après les avoir mangés nous nous exterminerions avec rage, & qu'il ne nous manqueroit plus que de manger nos semblables égorvés par nos mains. S'il y avoit eu un tel pacte, il auroit été fait avec le Diable.

Pour réfuter cette belle tirade, il suffit de faire attention que le terme traduit par *alliance* signifie simplement *promesse*. Dieu promet à NOË' de ne plus exterminer les hommes ni les animaux par un Déluge universel; le texte ne porte rien autre chose. Les plaisanteries du Commentateur portent à faux, tout le ridicule retombe sur lui.

Dieu fit envisager à NOË' l'arc en Ciel comme un signe ou un gage de sa promesse; mais cela ne suppose point que l'arc en Ciel n'existoit pas auparavant; quel inconvenient y a-t-il que Dieu ait donné pour gage de sa parole un signe naturel auquel les hommes ne faisoient pas assez d'attention?

L'histoire des Anges arrivés à Sodome

& insultés par les Sodomites fournit à notre Censeur les réflexions les plus ridicules & les plus indécentes. Que des Anges sous la figure humaine ayent été exposés à un outrage chez un peuple dérèglé & livré à la plus grossière débauche, il n'y a rien là qui choque la vraisemblance. C'est très-mal à propos que l'on veut comparer l'histoire de LOTH à la fable de Cinyras & de Myrrha, qui n'est qu'une allégorie obscène, ou à celle de PHILEMON & de BAUCIS. Il n'y a aucun rapport entr'elles, sinon qu'elles servent toutes à nous rappeler les désordres qui ont régné chez les premiers hommes. C'est une tradition universelle & qui n'est que trop bien fondée. Les restes de l'incendie de Sodome toujours subsistants en sont un monument terrible & qui devrait ouvrir les yeux aux incrédules.

Il faudroit, dit-on, retrancher des livres Canoniques toutes ces choses incroyables qui scandalisent les foibles. Mais s'il faut retrancher tout ce qui peut paroître incroyable ou scandaleux à Messieurs les Philosophes, il faut brûler tous les livres. La création, la chute de l'homme, le Déluge universel, la punition de Sodome, l'histoire d'ABRAHAM, les playes de l'E-

gypte &c, toute l'histoire sainte est incroyable à leurs yeux. Ils trouvent beaucoup plus probables les calculs des Chinois & les rêveries des Indiens; c'est leur affaire, mais Dieu n'a pas jugé à propos de consulter leur goût.

Pour mettre du scandale où il n'y en a point, ils prennent la peine de falsifier le texte des livres saints, d'attribuer à MOYSE des idées qu'il n'a jamais eues, de blâmer ce qu'ils n'entendent pas, de juger de l'Hébreu par le françois. Si quelque Censeur attaque leurs propres livres, ils crient de toutes leurs forces à l'injustice, à la calomnie, à l'infidélité; & ils ne rougissent point de faire contre tous les Auteurs qui leur déplaisent le personnage qu'ils reprochent à leurs Critiques.

L'article que nous finissons en est un exemple frappant. Fausses traductions, ignorance affectée, suppositions en l'air, plaisanteries fades & indécentes, en voilà tout le fond. Le lecteur peu instruit croit voir du nouveau, des objections inouïes, des difficultés inconnues aux Théologiens; point du tout, il n'y en a pas une que l'on n'ait copiée dans nos Commentateurs, en supprimant soigneusement les réponses & les explications qu'ils y ont données. Pour les répandre davantage,

on les a répétées la plupart dans la philosophie de l'histoire, dans le traité de la tolérance, dans les Lettres sur les miracles. On vient de les reproduire encore, sans aucune addition, dans les *questions de Zapata*. C'est la même chose refaisée quatre fois en moins de deux ans. Tel est le grand art de la philosophie pour attaquer la Religion, pour occuper la Librairie, pour duper les ignorans.

Mais il reste toujours, malgré tant de traits lancés contre l'histoire sainte, une difficulté à éclaircir. Ou cette histoire a été écrite dans le temps auquel nous supposons que MOYSE a vécu, ou elle a été composée dans les siècles postérieurs. Si elle est aussi ancienne que nous le croyons, MOYSE n'a rien emprunté chez les autres Nations; alors les autres Nations n'avoient rien écrit, & MOYSE ne pouvoit pas les connoître. Jamais on ne montrera un livre profane antérieur à MOYSE & dont il ait pu avoir connoissance. Si cette histoire est plus récente, si elle est postérieure à la captivité de Babylone, comment l'Ecrivain a-t-il été instruit des événemens du premier âge, dont aucune Nation n'avoit conservé des monumens? Comment a-t-il osé fixer des époques, ar-

ticuler des faits, dresser des Généalogies, les enchaîner dans un ordre Chronologique & Géographique qui devoit se démentir à tout moment, si son histoire étoit fautive ? Comment a-t-il deviné le ton, le langage, les mœurs, le génie des premiers hommes ? Comment a-t-il sçu toujours faire cadrer l'histoire des temps anciens avec l'état où la société étoit pour lors ?

Voilà ce qu'un Critique exact, éclairé, profond, auroit entrepris de discuter ; mais il est beaucoup plus aisé de s'arrêter à des objections de détail, d'éblouir les Lecteurs par quelques traits d'érudition ramassés au hasard, de plaisanter bien ou mal. On parvient plus commodément par cette méthode au but que l'on se propose, de décréditer dans l'esprit des demi sçavans les livres saints & la Religion.





LETTRE

*A M. M*** révérend Pasteur à Héricourt ,
sur la Géographie politique & topogra-
phique de la Suisse , avec un extrait sur
la République de Gersau & sur les Al-
pes glaciales.*

MONSIEUR & très cher Oncle. Est-ce un paradoxe qu'avançoit un Magistrat de nôtre Suisse, en disant, que l'on trouveroit à peine un seul compatriote, & surement aucun étranger, qui connut exactement la Constituton, le Gouvernement, la topographie & l'occonomie de toute l'Helvétie? Les uns & les autres en fournissent, sans le vouloir, trop de preuves, même dans les écrits qu'ils destinent à éclaircir l'histoire de cet heureux pays. Deux nouveaux ouvrages allemands sont bien propres à faire cesser ces reproches là. L'un est le Dictionnaire historique de la Suisse, de l'illustre LEU Bourguemètre de Zurich, en 20 & quelques volumes in 4to, mais il est trop étendu & trop cher pour la plûpart des curieux. L'autre sans avoir ces inconvéniens, renferme tout ce que l'on peut désirer, li est intitulé, *Géographie politique & topographique de la*

608 JOURNAL HELVETIQUE

Suisse, de ses Associés, & Alliés! par M. FAESI, en 4 tomes in 8vo d'environ 900 pages chacun. Le dernier vient de sortir de la presse de Mrs. ORELL, GESNER & compagnie, Libraires à Zurich. Les premiers Tomes ont déjà été annoncés avec éloge dans la Gazette Littéraire de l'Europe, où l'on en trouve un long extrait, & dans plusieurs autres Journaux. Ayant hier chez moi M. F..., qui est un ami érudit, il me témoigna la surprise où il étoit avec plusieurs autres Souscripteurs du Journal Helvétique, de ce que MM. les Editeurs n'annoncent pas également les bons Livres nouveaux de la Suisse, qui sont proprement de leur ressort, comme ils sont ceux de France. Celui de M. FAESI, ajoutoit-il doit exciter de la curiosité également dans ces deux Nations, que les Alliances, le militaire, le Commerce, & tant d'autres relations appellent à se bien connoître; & cet ouvrage est très propre à faire connoître la Suisse. Il paroît d'ailleurs d'une utilité générale & il n'en existoit point encore de cette nature. Comme c'est sans doute moins la faute (*) de MM. les Journa-

(*) *Note des Editeurs.* La preuve de ce que dit ici l'Auteur de cette Lettre, se trouve complètement dans l'avis qu'on a vu, page 3 de ce Journal; & nous remercions également l'Auteur du jugement qu'il porte & de l'exemple qu'il donne.

listes que celle des Auteurs, qui n'ont pas le soin de leur adresser leurs productions, j'engageai mon ami F... à leur fournir le plutôt qu'il pourroit un extrait d'endroits choisis de ce livre, propres à amuser les lecteurs du Journal Helvétique. A peine fut-il parti que je m'avisai, en attendant, d'en traduire une couple de traits, dont je vai, Monsieur, vous faire part en vous envoyant l'original. Les fautes sont inévitables dans la première édition d'un ouvrage de cette espèce ; mais les matériaux en sont excellens, bien digérés & présentés dans un ordre & une méthode admirable.

M. FAESI, muni de tous les secours possibles en Livres imprimés, Manuscrits, Mémoires fournis de tous cotés, rarement s'est-il trompé sur l'histoire & le politique ! Mais comme il n'existe point de cartes Géographiques particulières de districts presque inconnus de *certaines Associés & Alliés de la Suisse*, & qu'ils sont mal dans les cartes générales ; les habitans de ces lieux là pourront appercevoir des fautes de cette espèce dans cette première édition ; les ignorans d'entr'eux dont la critique sera grossière, crieront que l'ouvrage ne vaut rien, jusqu'à se persuader pouvoir intenter procès là dessus ; un demi Lettré ne saisit que les endroits les plus foibles d'un ouvrage. S'il trouve une faute dans de grands Ecrivains,

Son orgueil lui persuade qu'il leur est supérieur; il ignore que rien n'est plus aisé que d'apercevoir ces sortes de taches; qu'elles sont saisies souvent par les vues les plus foibles, tandis que les beaux esprits disent, *ubi plura nitent, ego paucis non offendor maculis*. Non, pour un hameau de pareils districts omis ou mal orthographiés, une distance ou une limite un peu irrégulièrement indiquée ou transposée, quelque oubli & inadvertance sur des minuties; de petits articles deffectueux, mal remplis, de lieux si peu importants au public en général, n'empêcheront jamais les vrais appréciateurs d'admirer les beautés & les choses considérables dont cet ouvrage est rempli quant à l'essentiel. Surtout étant persuadé que dans la seconde édition, on rectifie les imperfections dont on se plaint à mesure que les corrections arrivent des lieux mêmes, ou de personnes capables. C'est ce que M. FAESI a déjà effectué, non seulement en faisant imprimer à part des cahiers de corrections & d'additions pour les trois premiers volumes, mais en inserant à leur place dans la seconde édition du premier Tome actuellement achevée, celles que l'on a cru nécessaires, particulièrement dans l'article du plus vaste Canton de la Suisse, dont les Ecrivains se reposant apa-

Emment l'un sur l'autre n'avoient pas contribué comme on s'en flatoit. Je le réitère, les fautes sont inévitables dans une première édition d'un pareil ouvrage: Mais de la manière dont on s'y prend i' parviendra bientôt à la perfection dont il est susceptible. La traduction françoise l'emportera encore sur cette seconde édition par de nouvelles corrections; l'on y abrégera certains détails qui n'intéressent guère que les lecteurs Allemands des provinces mêmes que l'on décrit; l'on en usera de même à l'égard de nombre de réflexions & de poësies allemandes dont M. FAESI a orné cet ouvrage. Il désigne lui même son Traducteur dans la préface du IVme volume, comme ayant beaucoup contribué à l'original. Mais en indiquant sa patrie où il ocupe un poste, l'on a oublié d'avertir, qu'il a refusé d'en rédiger & même d'en fournir l'article, pour certaines raisons qui n'existent plus, & que ce même article pourroit être mieux.

Ce que je vais traduire est tiré du 2me Tome. C'est le 2me appendice au Canton d'Undervald: Le précédent est une Description de la Seigneurie & Abaye d'Engelberg, & celui ci de la petite République de Gersau.

Gersau est situé au pied méridional du grand Mont Rigi, & contre le milieu du

bord septentrional du Lac des IV Cantons, qui est l'endroit où il est le plus profond. Cet Etat n'est composé que du Bourg & de quelques maisons dispersées autour. Nous parlerons plus bas de ses deux petites dépendances. On n'y compte qu'environ 900 ou 1000 personnes de tout âge & de tout sexe. Ce pays qui consiste en prairies, en paturages & en Alpagnes (*) n'a que deux lieues en longueur & une en largeur. Il fournit à ses habitans des fruits & du bois au delà du nécessaire ; mais on n'y cultive pas du grain, on va l'acheter au marché de Lucerne.

Le Bourg est fréquemment exposé aux terribles inondations des eaux du Mont Rigi.

Les habitans jouissent d'une parfaite liberté. Le pouvoir suprême réside dans l'Assemblée générale du Peuple. Celle-ci se tient chaque année à l'Hôtel de Ville, le premier Dimanche après l'invention Ste Croix. Le nombre d'hommes qui s'y rencontrent peut monter à trois cent. Cette République, dont la forme a quelque ressemblance à celle de St. Martin, a pour chef un Landaman. Il est établi par l'Assemblée générale ainsi que son Lieutenant,

(*) Alpagnes, mot suisse qui signifie des métairies sur les Alpes.

le Trésorier, le Grand Sautier, le Greffier du pays & les autres emplois. Le Landamman peut retenir sa charge deux années. La même Assemblée du Peuple nomme le Conseil de neuf personnes, lequel sous la Présidence du Landamman règle les affaires courantes. Quiconque ne veut pas acquiescer à sa sentence, a la liberté d'en appeler à un autre double, ou de 18 Juges; & de ce second Conseil à un triple composé de 27 Juges, de ce dernier Tribunal il est encore permis de prendre son recours à l'Assemblée générale. Mais celle ci ne dicte pas elle même la sentence; elle se borne à nommer un certain nombre de Juges sous la présidence du Landamman, & s'il est recusable, sous celle de son Lieutenant, qui prononcent en dernier ressort: Pour former le double Conseil chaque juge du Conseil des neuf nomme un homme de bien, qui n'ait aucune parenté avec les parties, & il en nomme deux pour le triple Conseil. La Justice criminelle est composée de 27 Juges, non compris le Landamman qui en est le Président: Son Jugement est sans apel. Il paroît que la Constitution de cet Etat est à peu près la même que celle des Cantons d'Uri, Schyetz, & Underwald. Je ne puis m'empêcher de rapporter ici, mais avec quelque léger change-

ment, les pensées de l'Auteur Anonyme, des observations sur la Géographie de la Suisse de BUSCHING, inferée dans la 47^e pièce des avis libres à Zurich depuis 1763.

» Bien que cet Etat soit le plus petit de
 » la Suisse & peut être de tout l'Univers;
 » il n'est pas pour cela le moins heureux,
 » plutôt il est plus heureux que les grands
 » Etats. On n'en écrit & l'on n'en
 » parle pas tant que de la France & de
 » l'Angleterre; & c'est pour lui un avan-
 » tage. ROUSSEAU assure dans son contract
 » social, *qu'un petit Etat est plus fort qu'un*
 » *grand.* Cette assertion n'a pas trait à
 » la force militaire; car dans ce sens Ger-
 » sau est plus foible que le plus petit des
 » Cantons; mais au bien être intrinsèque, au-
 » quel participe chaque membre d'un sem-
 » blable Etat. Ceux de Gersau n'ont point
 » d'ennemis; ils sont autant qu'inconnus
 » du reste du monde, même des Suisses;
 » car des milliers d'entr'eux n'en enten-
 » dirent seulement jamais parler. Leurs
 » anciens maitres ignorent jusqu'à leur exis-
 » tence, & en fussent-ils informés, vou-
 » lussent-ils les soumettre, comment les
 » aborder? Ils habitent le centre de la
 » Suisse; devant eux ils ont le Lac des
 » quatre Cantons & derrière le Mont Ri-
 » gi: Outre cela avant que d'entrer dans

„ leur pays il faudroit culbuter le reste des
 „ Cantons. Mais quand l'ennemi seroit
 „ proche, les Gerfuviens, par des sentiers
 „ inconnus, se sauroient sur les monta-
 „ gnes, d'où ils l'iofulteroient à leur aise-
 „ C'est par ces endroits là qu'ils font
 „ forts; ils le font encore par d'autres.
 „ Ils n'ont quoique ce soit à démeller
 „ avec aucune Nation. Ils peuvent se
 „ passer de la France & de l'Autriche;
 „ ils n'ont rien à faire avec l'Espagne,
 „ la Savoie & la Hollande; nulle al-
 „ liance, Traité, cartel, ni capitula-
 „ tion avec ces Puissances guerrières: En-
 „ tr'eux ils ne s'éleve jamais de contesta-
 „ tions sur le service qu'ils doivent pré-
 „ férer; chez eux personne ne se plaint
 „ qu'on leur manque de promesses; ni
 „ n'effuye le reproche qu'il jouit de pen-
 „ sions qu'il ne gagne pas. Ils ne font
 „ jamais honorés d'une ambassade, mais
 „ aussi ne les voit on jamais à la porte
 „ de ces Seigneurs mendier quelques faveurs.
 „ Ils concentrent tous leurs soins à eux
 „ mêmes & à eux seuls, Contents de
 „ leurs paturages, de leur bétail & de leur
 „ pêche, ils n'ont à remercier que la
 „ main adorable qui leur distribue tant de
 „ biens. Le Citoyen d'un pareil Etat
 „ n'est il donc pas heureux?

20 Qu'il y a aussi de solide grandeur dans
 20 la Constitution politique & dans l'ordre
 20 des Elections à Gersau ! Avec quelle droi-
 20 ture n'y procède t on pas d'une Justice
 20 à l'autre ? Chacun y connoit ses Juges
 20 & leur capacité. Ils rendent briève jus-
 20 tice à peu de fraix. Chaque partie peut
 20 se dire, *mes semblables sont mes Juges* ;
 20 je puis espérer tout bien de leur part.
 20 Comparez ce sort à ce qui se voit dans
 20 de plus grands Etats. Par combien d'A-
 20 vocats, de Juges subalternes, d'hommes
 20 d'affaires, de Comissaires & leur sequel-
 20 le n'a t-on pas à passer avant que la
 20 cause arrive devant le Souverain ? Et ce-
 20 lui ci acquiert-il toujourns des connois-
 20 sances parfaites de la chose ? Combien
 20 souvent n'est-elle pas défigurée, avant
 20 qu'elle lui parvienne ? Que de fois l'in-
 20 justice revêtue des couleurs de la justice
 20 n'en prent-elle pas la place, sans que le
 20 Souverain puisse discerner l'une d'avec
 20 l'autre ? Heureux les Gersuviens qui
 20 peuvent se passer de tous ces Procureurs
 20 & Juges à coté !

Les habitans de Gersau firent déjà Al-
 liance en 1315 avec Uri, Schveitz & Un-
 dervald. Elle fut renouvelée l'an 1359
 par les quatre Cantons. En 1431 fut
 réglée

réglée la manière & le nombre d'hommes que ceux de Gersau devroient fournir savoir : Lorsque les quatre Cantons seront obligés de marcher ensemble en campagne, ceux de Gersau se joindront aux premiers qui les en requèreront. Leur contribution est de cent hommes. Ce petit Etat peut se passer de ce monde là. Les Gersauviens firent preuve de valeur dans les batailles de Sempach & de Capel, & s'acquirent une grande réputation auprès de leurs protecteurs.

La Maison d'Autriche engagea autrefois aux Nobles DE MOOS de Lucerne, la Jurisdiction de Gersau avec ses dependances & ne l'a jamais reclamé. L'année 1399 cette famille vendit ses droits aux Bourgeois de Gersau pour 690 Livres, & leur remis en même tems tous les écrits, privilèges, Lettres & le sceau qu'ils tenoient de la Seigneurie Autrichienne. L'Acte de vendition est daté du jour de la Fête Dieu de la même année. Heureuse époque que les Gersauviens ont su mettre à profit pour s'élever au période de la plus complete liberté.

Le Bourg possède une belle Eglise paroissiale dédiée à ST. MARCEL, l'Etat a acquis la Collature des Nobles de Roth-

Le Curé fait partie du Chapitre rural des quatre Cantons, dépendant de l'Evêché de Constance, & du Sextorial de Schveitz.

» Le Pasteur est-il un vrai ami de l'humanité & de la vertu, que d'occasions n'a-t-il pas d'avancer le bonheur de ses Compatriotes! Comme les autres Curés il a le droit d'excommunication mineure, pour contenir les vicieux par la crainte. Il n'y a point de Couvent à Gersau & ce n'est pas un malheur.

L'Hôtel de Ville est beau & fait honneur au Bourg.

Deux endroits voisins, l'un appelé, *au Soulier rouge*, & l'autre *au Soulier rouge sur le Lac*, dépendent du Bourg & de la petite République de Gersau.

Elle a dans son sçeau la figure de St. MARCEL son Patron; & pour Emaux, de gueule & d'azur, coupé en bas par égale portion. A chaque St. Martin il y a dans le Bourg une grande foire.

Du reste je ne puis passer ici sous silence, qu'au moyen âge, sous la domination des Francs, les limites de l'Argovie & de la Thurgovie s'étendoient jusqu'ici, mais que Gersau étoit encore compris dans la Thurgovie.

Vous m'objecterez, Monsieur, que les réflexions de l'Anonime rapportées ci dessus

Pourroient être abrégées de beaucoup dans une Géographie & que Gerfau n'est pas le plus petit endroit libre & indépendant que l'on connoisse. En effet Gutscha, Hameau d'une douzaine de maisons, situé en Suisse, sur les frontières de l'Empire d'Allemagne, jouit du même avantage. Depuis un tems immémorial, personne n'a entrepris de troubler sa liberté & de s'y rendre Souverain. C'est la position de Gutscha qui le rend plus fort qu'un grand Etat.

Mais revenons à M. FAESI ; suivant que les endroits qu'il décrit en fournissent le sujet, il entre dans tous les détails, sans oublier les productions & curiosités naturelles qui s'y rencontrent. Jusqu'aux Alpes glaciales, quand il s'y trouve, sont un spectacle dont il explique au mieux la structure. Ce sont d'éternelles glaces qui réfléchissent tous les rayons du soleil avec tant de force, que leur éclat est aperçu de fort loin. De plus près on les diroit d'immenses masses qui brillent d'autant de pointes de diamans. Mais ce n'est là que leur superficie. Nôtre Auteur la découvre & pénètre dans l'intérieur ; Pour vous faciliter l'intelligence de ce que je me propose d'ajouter ; je vous prie, Monsieur, de vous rapeller souvent que les Alpes

s'élévent comme par terrasses & par degrés; qu'entre deux, il se trouve fréquemment d'autres montagnes que l'on n'aperçoit que lorsqu'on y est parvenu; que sur ces Montagnes intermédiaires il y a quelque fois de vastes plaines & au pied encore des Vallées.

L'Auteur commence l'explication des Alpes glaciales en disant, que leur assemblage se divise en Montagnes de glace, en Vallons de glace, en Campagnes de glace & en Gletschers.

Les Montagnes de glace sont des élévations particulières du globe terrestre, dont l'intérieur consiste en rochers & la superficie est constamment couverte de glace ou de neige. *Les Vallons de glace* sont des profondeurs souvent fort étendues, entre les rangées de ces hautes Montagnes & le fond, est une croute de glaces éternelles. *Les Campagnes de glace* sont des plaines ordinairement très grandes entre les mêmes Montagnes ou sur leur sommet, presque toujours chargées de neige ou de glace. On appelle *Gletschers* certaines pièces de glace aux ouvertures des Montagnes de glace, par lesquelles les Campagnes & Vallons de glace rejettent leur superflu dans des Vallons intérieurs. Les trois premières espèces sont proprement les Monts de glace &

Les *Gletschers* n'en font que d'accidentels. Ceux ci ont encore leurs noms particuliers ; ce font ou des élévations de glace, des fentes de glace, des parois de glace & des couches de glace.

Les élévations de glace, font des masses énormes de pure glace, qui n'ont pas leur point d'appui sur le roc comme les Montagnes de neige ou de glace, quoique par leurs entassemens elles ayent la figure de hautes Montagnes. Elles brillent comme cristal. Les habitans des Alpes les appellent aussi *Firn* ou *Fern* & par ce terme désignent tantôt des glacières, tantôt de vieux amas de neige, mais plus généralement des Montagnes glaciales à jamais couvertes de neige.

La formation de ces masses de glace parroit d'abord incompréhensible. On ne conçoit pas sur le champ, comment elles peuvent s'accroître jusqu'à s'égalier aux Monts les plus élevés & aux rochers les plus fourcilleux. Cependant la nature fait dans cet ouvrage les Loix les plus simples. Le Focn ou vent du Sud, qui souffle au printemps, & l'ardeur du soleil fondent la neige ; l'eau coule continuellement du fommet des *Montagnes glaciales* qui entourent les Vallées de glace, & suit les parois & les cotés des

rochers. L'eau pénétrant enfin entre ces parois & masses de glace les sépare des rochers. Cet effet est plus ou moins sensible dans toutes les vallées de glace à proportion de leur profondeur. L'ouverture devient toujours plus grande en raison de la hauteur de la masse de glace; c'est à dire que plus elle est élevée plus la glace s'éloigne du rocher! Alors le soleil peut darder ses rayons dans la fente & sur l'angle supérieur de la masse. L'eau qui se fond sur ce sommet s'écoule du même côté. Si l'endroit est environné d'extrêmement hautes Montagnes, comme cela a lieu assez universellement proche de toutes les glacières, le soleil n'a que peu ou point d'accès sur le pied de la masse de glace. Cependant le haut toujours plus exposé au soleil diminue davantage que le bas, qui conserve à peu près toute sa dimension, & ensuite l'augmente par l'eau qui y découle & qui s'y congèle. Dans un lieu entouré de ces rochers de glace, quand même le soleil n'y donne pas également de chaque côté, la reverberation de ses rayons communique tout autour à peu près le même degré de chaleur & fait fondre la glace ou la neige à peu près également en faisant en quelque sorte la ronde. L'eau fondue découle donc aussi également de cha-

que bord, & les parois de cette glace détachée, se trouvent également lavées. De là résulte une masse de glace en forme de Montagne plus ou moins régulière & conique dont la baze forme une circonférence sans comparaison plus immense que la pointe.

Je l'ai déjà insinué, la situation de ces élévations de glace en favorise la conformation. Ordinairement elles ont d'autres Montagnes à l'opposite méridional, qui les garantit de l'excessive chaleur du Midi & des vents chauds du Sud; au moyen de quoi leur sommité demeure seule exposée au soleil.

Les fentes de glaces sont posées en manière de couvertes aux gorges des Montagnes glaciales en forme de grandes pièces brisées de glace. *Les Vallées de glace* comme on l'a déjà observé, se déchargent ordinairement par là de leur surabondance dans les vallons inférieurs. *Les parois de glace* sont des écoulemens des vallons de glace, qui au lieu de s'entasser, se sont séparés tout comme une parois perpendiculaire. *Les couches ou tables de glace* ressemblent à de petits vallons de glace, mais souvent leur origine est un peu différente. La chaîne de ces Monts de glace

fait une partie considérable de la Suisse. Elle commence au Canton de Berne dans l'Oberland & au pays de Valais. Elle s'étend sans interruption par les Balliages d'Italie & par le Canton d'Uri jusques dans le pays des Grisons. Là les Alpes glaciales se partagent en deux branches, dont l'une s'allonge dans le Canton d'Appenzel & le Comté de Sargans, l'autre dans le Canton de Glaris, dans le Toggenbourg & dans le Canton de Schveitz.

Dans cette saison qui nous ramène les rigoureux Aquilons, je craindrois, Monsieur, d'exciter quelques frissons, en entrant dans le détail des degrés de froid auxquels sont exposées ces vastes Régions de glace de la Suisse. Si les habitans des basses Alpes, outre les inondations de la fonte de ses glaces en été, éprouvent chaque hiver ce qu'a de violent la gelée & le voisinage des hautes Alpes glaciales, en échange les voisins du Vésuve sont actuellement effrayés des feux terribles que ce Mont vomit & qui menacent de retracer les horreurs de 1731 & du règne de TITE. Heureux les paisibles Citoyens des climats tempérés & sains, où étant à l'abri de ces feux cruelles alternatives, des feux du

DECEMBRE 1767. 629

du feu ou de la glace, consacrent leur reconnaissance au Créateur par leur sincère attachement à la vertu. J'ai l'honneur d'être.

A... P...

Ce 14 Novembre 1767.





R E M A R Q U E S

Sur une Lettre inserée dans le Journal de Juin pag. 600. concernant le célibat des Prêtres, adressée à Messieurs les Editeurs.

M E S S I E U R S !

IL pourroit vous paroître étonnant ; qu'un Ecclésiastique Romain, adresse à un autre Ecclésiastique de sa communion, par le canal de votre Journal, des Remarques sur la Lettre concernant le célibat des Prêtres inserée dans votre Journal de Juin passé, pag. 600. Si l'amour de la vérité qui anime également mon Confrère, ne formoit le principe de mes démarches.

J'affure d'avance que j'honore infiniment son Auteur, que je respecte ses talens & son zèle & que je dois l'aimer par égalité d'état ; mais quoique de la même communion ; du même caractère, & tout aussi content de mon sort que lui ; j'espère qu'il ne trouvera pas mauvais, si mes sentimens ne s'accordent pas en tout avec les siens, sur ce qui concerne la continence des Evêques & des Prêtres dans les premiers Siècles de l'Eglise.

Cette proposition: „ Il est constant que
 „ ceux des hommes mariés, qui dans les
 „ commencemens du Christianisme, étoient
 „ au service des Autels, cessoient dès-lors
 „ de vivre conjugalement avec leurs Epou-
 „ ses; „ énoncée en termes aussi géné-
 raux, me paroît absolument insoutenable,
 & le paroîtra à quiconque examinera de
 près ce qui est arrivé au Concile Oecu-
 ménique de Nicée en 325. Rapportons en-
 core une fois le fait d'après SOZOMENE,
 CASSIODORE, NICEPHORE, CALLIXTE,
 SOCRATE & GELAZIUS de CYZISENE, qui
 ne l'a point pris de SOCRATE, puisqu'il
 dit l'avoir copié d'un ancien manuscrit tiré
 des Archives de l'Archevêché, par le moyen
 duquel, son Archevêque DALMATIUS ré-
 futoit les Eutichiens, qui prétendoient que
 le Concile de Nicée leur étoit favorable.

Les Evêques, (disent ces Auteurs) dé-
 liberèrent s'ils vouloient introduire, une
 Loi nouvelle dans l'Eglise; savoir que tous
 ceux qui se trouveroient dans les Ordres
 sacrés, s'abstinssent désormais de vivre con-
 jugalement avec leurs Epouses; *Ut ab*
uxorum concubitu abstinerent; & pendant
 qu'on recueilloit les suffrages, PAPHNUCE,
 Evêque de la haute Thébaïde, Vieillard
 vénérable, qui avoit beaucoup souffert
 pour la foi, qui n'étoit pas marié & qui

étoit particulièrement estimé à cause de sa grande pureté ; se levant au milieu de l'assemblée, représenta vivement & avec véhémence ; *vehementer vociferatus est* : qu'il ne falloit pas imposer un joug si pesant au Clergé, que le mariage est honorable & le lit nuptial sans tache ; qu'une trop grande sévérité en ce point, pouroit nuire à l'Eglise, que tous n'étoient point en état de pratiquer une continence si parfaite, qu'il pouroit arriver par là que la chasteté conjugale en seroit moins gardée ; (Il appelloit chasteté l'habitation conjugale avec une femme légitime & non la continence dans le mariage, comme l'auteur de la lettre veut qu'on interprete la règle d'Isidore de Seville) qu'il suffisoit que ceux, qui dorénavant seroient admis dans les Ordres sacrés, n'eussent plus le pouvoir de se marier après les avoir reçu, conformément à l'ancienne Tradition de l'Eglise ; mais qu'il ne falloit pas séparer de leurs femmes, ceux qui les avoient épousé étant Laïcs. Un discours si sage & si judicieux, prononcé par une bouche qui un peu auparavant, avoit si généreusement confessé le nom de J. C. dans les tourmens, fit sans doute comprendre à toute l'assemblée, qu'il lui avoit été inspiré d'enhaut puisque dans un moment & sans la moindre op-

position, il réunit les sentimens de ses 317 Collègues; *Universus Sacerdotum cœtus Paphnutii sermonibus assensus est.*

Je demande à quiconque admet ce fait, s'il est possible de le concilier avec le sentiment de l'auteur de la Lettre; „ Il est „ constant que les Prêtres mariés cessoient „ de vivre conjugalement avec leurs épou- „ ses. „ Il est constant qu'avant le Con- cile de Nicée, c'est-à-dire, pendant près de 300 ans, dans les beaux Siècles de l'Eglise, dans les Siècles de Miracles & de Martirs, dans les Siècles de ferveur & de piété, dans les Siècles où on comptoit presqu'autant de Saints que de Chrétiens, une grande partie des Evêques & des Prêtres étoient mariés; Il est constant qu'aucune Loi ne leur défendoit l'habitation conjugale puisqu'il étoit question ici de faire une nouvelle Loi; il est constant qu'avant ce Concile, il leur étoit défendu de se séparer de leurs épouses; (Voyez le V. Canon Apostolique (x) il est constant que

(x) Quoique ces Canons ne soient pas des Apôtres, ils ont toujours eû une très-grande autorité dans l'Eglise & ils renferment la discipline dans les deux premiers Siècles, ce 5e. Canon a servi de base & de modèle aux Pères du Concile de Constantinople en 69, pour faire le Canon suivant: *Quiconque au mépris*
du

Le grand Concile de Nicée, le Concile le plus respectable que nous ayons, soit par la présence du grand Constantin qui l'avoit assemblé, soit par la Sainteté des Evêques qui le composoient, soit par l'importance de ses décisions, n'a pas cru que la Sainteté du Sacerdoce fut incompatible avec l'usage du mariage puisqu'il l'a permis; il est constant qu'il a cru avec Paphnuce que la continence étant un don de Dieu, qui ne s'est pas engagé de le donner à tous les Prêtres, tous n'étoient pas en état de la garder parfaitement, comme l'Eglise n'en a que trop souvent vu du depuis les plus tristes preuves; rien de plus naturel ce me semble que de conclure: Il est donc constant, que les Prêtres dans les premiers Siècles de l'Eglise, ne se privoient pas & ne croyoient pas devoir se priver, au moins généralement, de l'habitation conjugale.

Osera-t-on à cela les Conciles de Carthage & d'Élibéri; mais les Conciles Provinciaux ou Nationaux ne doivent-ils

des Canons des Apôtres, osera priver un Prêtre, un Diacre, ou un Soudiacre du comerce legitime avec sa femme, qu'il soit déposé; la raison qu'il reud de ce Decret est pour ne point déshonorer le marisge, que Dieu a béni par sa présence, Conc. Trul. c. 13,

pas ceder à un Concile Oecumenique. Opposera-t-on le témoignage de St. Epiphane & de St. Jerome: mais après ce qui s'est passé au Concile de Nicée leur témoignage ne fauroit prouver autre chose sinon, que de leur tems, sçavoir autour de 30 ans après le Concile pour ce qui regarde St. Epiphane, & de 50 pour ce qui regarde St. Jerome, l'usage de la Contenance commençoit à prendre le dessus (*) aussi Socrate; l. 5. c. 12, dit, que de son tems, c'est-à-dire, au cinquième Siècle, tous, même les Evêques s'abstenoient de leurs épouses; mais volontairement cependant, & sans qu'ils s'y crussent obligés: dira-t-on, qu'on ne trouve aucun exemple de Prêtres qui aient eû des enfans de leurs mariages après leur Ordination; mais Socrate à l'endroit cité assure positivement le contraire: plusieurs, dit-il, même pendant leur Episcopat, ont eû des enfans d'un mariage légitime; *Multi uilorum Episcopatus etiam sui tempore liberos ex legitimo corjugio susceperunt*: Seroit-ce faire tort à la mémoire des B. Synnesius Archevêque de Ptolemaide & Gregoire de Nazianze le Père que de dire, qu'ils ont été de ce

(*) St. Epiphane est né en 320, & St. Jerome en 340. On reproche au premier de n'être pas toujours exact dans les faits. . .

nombre; le premier proteste: qu'il ne veut accepter l'Episcopat, qu'à condition qu'il gardera sa femme. Voici ses paroles rapportées par Evagrius I hist. c. 15 Ep. 105 :

J'ai une femme que j'ai reçu de Dieu & des mains sacrées de Theophile, or je déclare que je ne veux ni me séparer d'elle, ni m'en approcher en cachette comme un adultère, mais je souhaite d'avoir des enfans en grand nombre, voilà une des choses que ne doit pas ignorer celui qui a le pouvoir de m'ordonner, & il pourra encore l'apprendre de Paul & de Denis, que le peuple a député pour cette affaire. il prie ensuite son frere de rendre cette protestation publique afin qu'elle soit sa justification devant Dieu & devant les hommes, principalement devant son Patriarche Théophile,

Le second en écrivant à St. Gregoire son fils, lui dit, qu'il est né depuis qu'il est dans le St. Ministère: *Nondum tot annos in vita expleti tua quantum ipse sacro jam consumpsi in munere*; car soit que St. Gregoire soit né la seconde année de l'Episcopat de son père (savoir en 329) comme le prétend le P. Richard auteur du Dictionnaire Ecclesiastique, soit la même année que son pere fut fait Evêque, comme le veulent les autres Historiens pour la plu-

part;

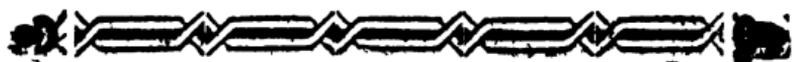
part; il sera vrai de dire, que St. Grégoire père, en est devenu père pendant qu'il étoit dans les Ordres sacrés; car personne ne croira, pu'il ait été fait Evêque trois ans après sa conversion & son batême, sans avoir été exercé pendant un certain tems dans l'ordre de la Prêtrise & du Diaconat; en outre St. Césaire est le frère cadet de St. Grégoire, puisque celui ci fut, comme il le témoigne lui même, le fruit des prières de sa mère Ste. Nonne, qui souhaitoit ardemment d'avoir un fils, il ne se peut donc que St. Grégoire ne l'ait eû pendant son Episcopat: Mr. de Tillemont au raport de Mr. de Longuerue, à suffisamment & solidement refuté Baronius & Papebrochius qui ont voulu contester ce fait.

Ne trouvera-t-on pas encore dequoi y répondre dans les Conciles d'Ancyre & de Néocésarée, tenus un peu avant le Concile de Nicée & beaucoup plus considérables que ceux d'Elvire & de Carthage; le premier permet que les Diacres se marient, même après leur Ordination pourvu qu'ils aient protestés à leur Ordination qu'ils vouloient le faire: le second veut que les Clercs quittent leurs femmes lorsqu'elles se serant rendues coupables d'a

dultère, sous peine d'être déposés, ce qui prouve manifestement qu'ils les conservoient; & il ne fait aucune différence entre les Clercs majeurs & le Clercs mineurs.

Opposera t-on le passage d'Origene, cité par l'auteur de la Lettre, mais il auroit dû le citer dans son entier & on verroit qu'il ne prouve rien en faveur de son assertion, puisqu'il ne prouve autre chose sinon, *qu'il paroïssoit à Origene, que celui-là seul devoit avoir le droit d'offrir, qui observeroit une chasteté perpétuelle, videtur mihi quod illius solius est offerre sacrificium, qui indesinenti & perpetua se devoverit castitati*; ces paroles *videtur mihi, il me semble*, ne prouvent pas que c'étoit la pratique de l'Eglise, que ses Ministres se vouassent à une chasteté perpétuelle, mais seulement que c'étoit le sentiment particulier d'Origene, ce qui ne surprendra pas ceux qui sçavent ce qu'il avoit fait pour être chaste.

Il seroit facile de repondre aux passages de l'Écriture, cités par l'auteur de la Lettre, mais, pour ne point ennuyer le Lecteur par des réflexions qui sentiroient peut-être trop la controverse, je me borne pour le présent aux observations actuelles de ma Lettre, ayant l'honneur d'être Messieurs &c.



LE PHILANTROPE.

II. DISCOURS.

HUMANITE', VERTU, dites vous ?
 „ Eh oui, voilà le cri ordinaire de nos
 „ soi-disants Philosophes. Selon eux la
 „ Philosophie est tout, la Religion n'est
 „ rien. Cependant & Mr. Rousseau même
 „ nous l'a dit, *la Philosophie ne fait au-*
 „ *cun bien, que la Religion ne le fasse en-*
 „ *core mieux, & la Religion en fait beau-*
 „ *coup que la Philosophie ne sauroit faire.*
 „ . . . Tous les crimes qui se font. . . .
 „ ne prouvent point que la Religion soit
 „ inutile, mais que très-peu de gens ont de
 „ la Religion. Votre éducation philosophi-
 „ que est fort bonne; mais la Religion
 „ n'opere-t-elle pas ce que l'éducation n'a
 „ point opéré? „ Non assurément; & c'est
 „ pourquoi *très-peu de gens ont de la Reli-*
 „ *gion.* La morale qu'on nous prêche lors-
 „ que nous sommes sortis de l'enfance n'a
 „ aucun raport (a) avec les actions, les

(a) EPAMINONDAS, la dernière année de

discours, dont nous avons été, & dont nous ferons les témoins. On apprend la Morale Chrétienne comme la Logique: on s'en sert lorsqu'il est commode de s'en servir. On a défini *la politesse d'usage, l'art de se passer des vertus qu'elle imite*: On peut de même dire que la Religion du Siècle est l'art de se passer des vertus qu'elle prêche. *Haut point d'honneur, amour propre, vil intérêt*; voilà les maximes du monde: *Grandeur d'ame, désintéressement, égalité, humanité*; voilà les maximes de la Religion. Celui qui prêche celle-ci fuit impunément celles-là. Comment concilier les unes avec les autres? De la difficulté de le faire, naît, chez les ames fortes (& de cette classe sont les Philosophes) l'incrédulité, l'infantropie; chez les

» la vie, disait, écoutait, voyait, faisait les
 » mêmes choses que dans l'âge où il avait
 » commencé d'être instruit

» Aujourd'hui nous recevons trois éduca-
 » tions différentes ou contraires: celle de nos
 » Pères, celle de nos Maîtres, celle du mon-
 » de. Ce qu'on nous dit dans la dernière, ren-
 » verse toutes les idées des premières. Cela
 » vient en quelque partie du contraste qu'il y
 » a parmi nous entre les engagements de la
 » Religion & ceux du monde, choses que les
 » Anciens ne connoissoient pas. » Esprit des
 » Loix liv. 4. c. IV.

âmes foibles, hypocrisie ou cagotisme. *L'incrédule* qui dogmatise nous desole, le *misantrope* nous dit de belles choses qu'il ne fait gueres; l'*hypocrite* deshonne la Religion, le *cagot* la fait hair. Est il étonnant que si peu de gens aient de la Religion.

Le Christianisme, dites-vous, est le plus solide appui des Etats: je le crois comme vous. Que sa morale soit donc la Morale publique (b); & que pour ren-

(b) J'ai notté ailleurs quelques unes des contradictions les plus frappantes entre la Morale Chretienne & nos Loix Civiles; j'ai dit que je croiois le Christianisme le chef d'œuvre de nôtre felicisé, malgré les cris des incrédules; & j'ajouterai ici qu'il n'y a que l'*orgueil* *suivant* qui puisse penser différenement. La Morale de Jesus CHAIST telle que nous la trouvons dans les premiers chapitres de St Matthieu fourmille de ces traits si grands, si frappants, dont parle un Ecrivain moderne. Le Stile hyperbolique dans lequel elle est écrite, ne plait pas, il est vrai, à nos mondains & à nos érudits; mais le génie des langues Orientales n'est pas le génie de la langue Françoisé; Toujours la règle & le compas à la main, nos ames insensibles ne sont plus montées à ce ton laconique qui étoit autrefois si énergique, ce seroit donc rendre un service essentiel à l'humanité que de mettre cette morale à nôtre portée;

638 JOURNAL HELVÉTIQUE

dre l'observation de vos loix morales plus aisée, le jeune enfant soit arraché dès la mammelle aux maximes du monde. Alors le cœur formé à la vertu, ne trouvera plus la vertu ridicule. Alors le Théologien & le Philosophe seront d'accord. Alors l'homme dévot & le Citoyen ne seront plus deux êtres contradictoires. Tous les hommes ne seront pas Philosophes, parce que la Philosophie est l'apanage des grandes ames; mais tous seront Chrétiens; parceque les leçons du Christianisme trouveront des cœurs, sinon déjà échaufés par la vertu, au moins exemts de vices contraires.

On a trouvé surprenant que, dans un ouvrage tel que le *Traité des Délits & des Peines*, où il est question des crimes, on parlât d'humanité (c); & que l'on y plaidât en faveur de cette malheureuse portion du Genre-humain, qui, dit on, en est le fléau, qui la deshonne, & en est quelquefois même la destructrice. Mais, a su-

portée; mais, pour l'entreprendre, il faudroit avoir une connaissance bien approfondie du cœur humain.

(c) REPUTATION du traité des délits & des peines par Mr. DE VOUGLANS, page 5.

poser que tous les malfaiteurs sur qui la société fait tomber tout le poids de son indignation, eussent dépouillé tout sentiment d'humanité, cela nous autorise-t-il à les imiter? Devrai-je donc contempler d'un œil sec les souffrances de ce malheureux, squelette animé, qui étouffe sous le cordon homicide, ou pousse d'affreux hurlemens sous les coups redoublés d'une lourde massue? Non : & si les institutions sociales me font quelque fois oublier que je suis homme, parce que de malheureux préjugés m'aveuglent; il faut que mon cœur se réveille à de tels spectacles. J'oublie alors, & la société, & ses griefs contre le patient, pour ne penser qu'à l'homme sensible. N'est-il pas permis, dans de tels moments, de réfléchir aux moyens de prévenir les crimes sans outrager aussi grièvement l'humanité? de chercher s'il ne seroit pas possible de détourner les hommes du larcin, ou de l'homicide, sans les rendre témoins d'un homicide? d'examiner si des Loix civiles plus systématiques que les Loix civiles actuelles, ne pourroient pas contribuer à rendre les délits, moins fréquents? si une meilleure éducation ne seroit pas un moyen de prévenir les crimes, pour n'avoir pas à les punir?

Dans l'origine des sociétés, les hommes encore voisins de l'état de nature, avoient besoin de motifs puissants & efficaces pour être maintenus dans l'ordre; c'est-à-dire, pour être portés à respecter les propriétés & la dépendance: De-là la sévérité des peines, fondée, non sur des loix sanctionnées, mais sur le caprice des plus intéressés à maintenir l'ordre dans la société, pour conserver leurs usurpations: Mais lorsque la subordination est devenue légitime par la nécessité de s'y soumettre de plein gré; lorsque les hommes ont senti que cet état de dépendance étoit le seul qui pût leur convenir dans l'état actuel des choses pour se procurer au moins une ombre de bonheur; il est bien naturel que l'on ait pensé à adoucir les loix, à se rapprocher de l'humanité; pour contribuer encore par là; à augmenter la somme de ce bonheur.

Le Marquis B. a remarqué (d) que; par la promulgation de l'Evangile & de la Loi de grace, non-seulement ont été abolies les Loix cérémonielles de l'ancien Testament, mais encore, & avec bien plus de raison les Loix judiciaires; & il cite, pour

le prouver le jugement rendu par le Sauveur à l'occasion d'une femme acufée d'adultere. Cette raifon bien réfléchie eft fans replique contre les partifans de la févérité.

Ceux que le feul mot *d'humanité* fait frémir, parce que cette idée remue leur confcience, leur rapèle que tant d'êtres qui les environnent, & qu'ils croiaient créés pour leur ufage, font cependant leurs égaux par la nature, ceux-là, dis je, crient au blafphème, à l'irréligion, fur la moindre contradiction aparente entre les difcours du fage & les paroles de l'Écriture; mais ils ne voient pas que c'eft eux qui renverfent de fond en comble ce qu'il y a de plus grand & de plus facré dans la Religion. Ils ne voient pas que le Chriftianifme a été inftitué pour conduire les hommes par le cœur; que toute févérité eft contraire à ce but; que la tolérance des ofenfes eft la vertu de la perfonne publique, comme des particuliers; que la fociété n'a pas plus droit de fe venger qu'aucun de fes membres; & que les peines décernées contre les délits ne doivent être que des actes néceffités par la Loi fuprême du bien public. En vain voudroit on fe roidir contre ce raifonnement; il eft fans replique. J'en apelle aux ames fenfibles.



D A P H N E

IDYLLE IV.

Sur la Paix de 1762.

LA jeune Daphné conduisoit son troupeau dans la prairie ; déjà les moutons épars de tous côtés païssoient l'herbe tendre ; elle s'assit au bord d'un ruisseau ; delà jettant un coup d'œil satisfait sur les campagnes qui s'offroient à sa vue :

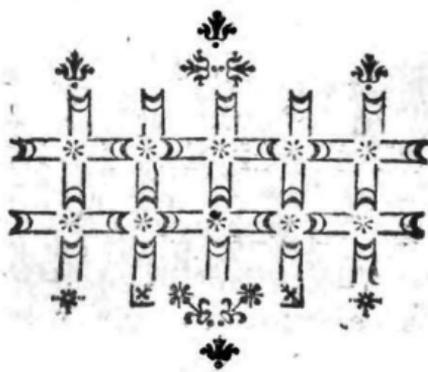
Témoin de mes soupirs & de mes vœux, s'écria-t elle, solitude chère à mon cœur, aprenez le sujet de mes transports : Divinité favorable, tu daignes enfin écouter nos prières, tu quittes les cieux, aimable paix, tu viens régner parmi nous ; que de biens, que de plaisirs va nous procuter ta secourable présence ! vous reviendrez, charmante tranquillité, delices de nos ames, vous futes exilée avec la paix, vous reviendrez avec elle ; tendres mères, tristes épouses, vos larmes vont secher ; vous allez voir finir ce tems funeste, ce tems consacré par vos douleurs, un plus heureux lui succédera ; nous n'entendrons plus

des voix languissantes se plaindre au ciel de la perte d'un objet chéri; nous n'entendrons plus les cris de ces familles infortunées, qui sans chef, sans appui sont prêtes à périr par les horreurs de la misère; un tableau plus doux enchantera nos ames: le père après une longue absence volera dans les bras de ses enfans; un fils un époux tendrement aimés se verront arrosés des larmes d'une joie sincère, ils répondront à ces transports . . . ô nature! ce jour sera celui de ton triomphe: ces échos, ces mêmes échos si souvent fatigués de nos plaintes, ne répéteront que des accens d'allégresse; azyle champêtre, séjour de l'infortune, vous deviendrez le trône de la félicité! hélas, quelle affreuse tristesse regne dans ces demeures autrefois si florissantes! à peine les vastes champs offrent ils un cultivateur à mes regards; ces prés, ces collines ne forment qu'un horrible désert; l'herbe croit sur cette terre, qui ne produisoit dans des tems plus heureux que la moisson la plus riche & la plus belle: campagnes désolées, vous qu'une guerre cruelle a rendues désertes & stériles, vous reprendrez bientôt votre première abondance: terre fertile, mes yeux verront encore votre sein s'ouvrir au fer secourable de la charue; ils verront encore

naitre les épics, ce tendre objet de nos
 soins : ces demeures rustiques seront habi-
 tées de nouveau ; le laboureur plus vigi-
 lant devancera l'aurore, il semera sans
 crainte, je le verrai recueillir avec abon-
 dance, chaque saison favorable à nos desirs
 augmentera les richesses de la Nature ; é-
 pérances flatteuses ne trompés pas nos sou-
 haits. Revencz agréable printems, rendez la
 face de l'univers plus riante ; nous ne
 craindrons plus que vôtre retour nous fasse
 verser des larmes, vous n'arracherez plus
 d'entre nos bras des objets aimables & pré-
 cieux, nous ne verrons en vous que le
 père des beaux jours : après les rigueurs
 d'un cruel hyver, que nous trouverons déli-
 cieux de les voir renaître ? je me représente dé-
 ja nos plaisirs, j'entends le son des chalumeaux
 & des musettes, je vois les jeunes bergers
 folâtrer sur le gazon fleuri, la plus douce
 gayeté brille dans leurs yeux, l'innocence
 règne dans leurs cœurs : Je vois la timi-
 de bergère descendre dans la prairie, elle
 cueille des fleurs pour en orner ses che-
 veux, elle cherche son image dans l'onde
 fidelle d'un ruisseau, elle sourit en voyant
 les traits dont la nature l'a favorisée, fière
 de sa parure, elle retourne sous l'épais
 ombrage, & va rejoindre ses compagnes,
 l'air retentit de leurs chansons amour,

amitié ! vous faites le charme de nos ha-
 meaux. O douce paix, c'est à toi, c'est à
 ton retour que nous devons des jours fe-
 reins & paisibles : combien de fois ce val-
 lon solitaire a-t il été témoin de nos lar-
 mes ? Combien cette retraite a-t elle re-
 tenti de ton nom ? hélas quel pouvoir su-
 neste te rendoit sourde à nos cris ? Quelle
 main ennemie te tenoit loin de nos riva-
 ges ? O malheureuse contrée ! ai- je dit
 souvent dans l'excès de ma tristesse, seras
 tu toujours la victime d'une discorde af-
 freuse & cruelle ? Lieux qui futes si florif-
 sants & si superbes, nous faudra t-il tou-
 jours déplorer vôtre infortune ? Non,
 nous ne le tiendrons plus ce langage de
 la douleur : Disparaissez pour jamais su-
 nestes effets d'une guerre sanglante : fatal
 souvenir de tous nos maux, ne vous mê-
 lez plus à nôtre joie ; Elle revient, cette
 fille du ciel, cette paix si long tems desi-
 rée ; naîsez précieux thrésors que la terre
 cache dans son sein ; que les fleurs émail-
 lent là prairie, que la verdure pare les co-
 teaux ; habitans de ces rivages heureux,
 banissez la crainte, osez envisager d'un
 œil serein le destin qui vous est réservé :
 Oui, divine paix, ta présence est à nos
 cœurs ce que le soleil est aux campagnes

après un jour d'orage; O Déesse chérie!
ton regne puisse-t-il être aussi durable que
charmant!





ANNONCES DE LIVRES

ET

AVIS DIVERS.

I.

NANCI ou les malheurs de l'imprudence
 & de la jalousie, Histoire imitée de l'Anglois,
 par Mr. d'Arnaud; (*) à Paris, chez l'Escla-
 part, quai de Gèvres, & la veuve Du-
 chesne, rue St. Jaques, in 8°. de 46 pages
 très bien imprimé sur de beau papier, &
 orné de gravures très-agréables; prix 1 liv.
 16 sols. Nancy avec de la jeunesse, de la
 beauté & des graces perdit son père, &
 sa fortune; mais elle conserva le goût des
 plaisirs, & du faste. Sa mère voulut l'en-
 traîner à la campagne loin des séductions
 de la Ville; Nancy trop aimable & trop
 curieuse de la paraitre ne put consentir à
 cette retraite, elle resta donc à Londres.
 „ Sligtmán étoit un des premiers parmi
 „ les beaux qui affisoient au thé de cette
 „ jeune beauté; il se crevoit aux courses
 „ de chevaux, faisoit parler de lui par ses

(*) C'est ce même Mr. d'Arnaud, que nous
 annonçons dans nôtre avis, page 3 de ce Journal,

„ paris exorbitans, possédoit l'heureuse ma-
 „ gie de se multiplier & de se reproduire
 „ à la fois & le même jour aux spectacles
 „ de Drury-lane, de Mary market, à Hyde-
 „ park, à Wauxhall, à Kennelaw; il sça-
 „ voit jurer avec élégance, & *boxer* avec
 „ grace; un des plus grands héros de ta-
 „ verne, chasseur à toute outrance, & le
 „ coriphée des libertins de Mary born, il
 „ avoit voyagé avec beaucoup de fruit
 „ ayant rapporté très exactement tous les
 „ ridicules de nos voisins; quelquefois il
 „ buvoit comme un allemand, & mêloit
 „ à la fierté Bretonne la gravité Espagnole;
 „ il ne manquoit pas de détonner avec
 „ goût tous les *allegro* d'Handel; c'étoit
 „ le patron décidé des Virtuoses, en un
 „ mot *Slightman*, depuis que Dieu crée des
 „ Baronnets, étoit, dans cette espèce
 „ d'hommes, une des plus jolies & des plus
 „ absurdes créatures qui eussent figuré sur
 „ ce globe. „ Nancy distingua le jeune Ba-
 „ ronnnet de ses rivaux, elle se crut aimée,
 „ mais elle fut bientôt obligée d'éloigner un
 „ amant indigne de ses sentimens; elle in-
 „ spira un amour plus pur à Bentley, jeune
 „ homme estimable, ayant de grands biens:
 „ ils s'épousent en secret sans l'aveu de leurs
 „ parens. La mère de Nancy aprenant ce

mariage

mariage imprudent tombe malade, & meurt dans le chagrin. Le père de Bentley déshérite son fils. Bentley va trafiquer aux Echelles du Levant, cherchant à retrouver dans le commerce les biens dont il est privé. Cependant son épouse se livre à son gout pour la dissipation; l'hôtefle lui fait des représentations qu'elle rejette avec indignation. Le mari à son retour conçoit des soupçons, il charge l'hôtefle de veiller sur la conduite de sa femme. Nancy accouche avant terme, d'un enfant qu'elle nourrit; elle lie connoissance avec une femme perdue de réputation; le père de Bentley aperçoit l'épouse de son fils dans cette compagnie, il ne peut souffrir de voir son fils ainsi deshonoré, il meurt de douleur. Bentley trop confirmé dans sa jalousie, doute de la légitimité de son enfant, & de l'amour de son épouse, il s'éloigne de cette épouse qui l'adore après lui avoir marqué sa fureur & son mépris.

Un oncle de Bentley se charge de rompre les liens de ces deux époux; mais témoin lui-même des alarmes & des regrets de cette infortunée, qui se justifie, il fait venir son neveu aux pieds de Nancy. Il n'étoit plus tems, elle rendoit le dernier soupir, tenant son enfant mort en

entre les bras. » Bentley appelle encore sa
 chère Nancy, la presse contre son sein
 avec le cri de l'amour & de la douleur ;
 elle rouvre les yeux, lui serre la main,
 lui jette un long regard & meurt en
 laissant retomber sa tête dans les bras
 de son malheureux époux. » Bentley per-
 dit la raison, devint furieux & finit au bout
 de deux ans sa triste destinée. » Exemple
 touchant des suites de l'imprudencè, de
 la jalousie, & du penchant trop facile
 à céder aux soupçons. »
 Ce tableau moral, peint d'une touche
 ferme & pathétique, fait suite avec ceux
 dont M. d'Arnaud a déjà enrichi la Lit-
 térature.

ME'MOIRE sur l'administration des Fi-
 nances de l'Angleterre depuis la paix, in 4^o,
 de 258 pages ; prix 6 liv. broché. On en
 trouve des exemplaires chez Lacombe libraire,
 quai de Conti. Cet ouvrage offre une
 multitude d'objets intéressans sur les Finan-
 ces. C'est un grand Ministre d'Etat qui
 rend à sa nation, une des plus florissantes
 de l'Europe, un compte apologétique de
 sa conduite. M. Granville, premier Lord
 de la Trésorerie, & Chancelier de l'Echi-
 quier de l'Angleterre dans les années 1763,

1764 & 1765, y fait voir que les affaires publiques s'étoient dérangées dans une telle progression que la dernière guerre seule avoit presque doublé les dettes Nationales, lesquelles réduites en monnoies de France étoient, au moment où il écrivoit en 1766, de trois milliards trois cens soixante & quinze millions cinq cens soixante dix-huit mille cinq cens soixante-trois livres, & les charges annuelles combinées avec les dépenses publiques & calculées aussi en notre monnoie, se montoient par année à trois cens trente-neuf millions neuf cens trente-sept mille sept cens onze livres.

On trouve dans ce mémoire beaucoup de détails instructifs sur le commerce actuel des Anglois dans toutes les parties du monde. sur les impôts qui étoient leurs manufactures, sur leurs dépenses, sur leurs ressources.

Le Traducteur a rendu facile la lecture de cet ouvrage important, par des sommaires qui font un abrégé clair & précis du mémoire, par des notes qui l'expliquent, & l'étendent jusqu'à la présente année 1767, & par une introduction raisonnée qui donne en quelque sorte entrée au Ministère d'Angleterre.

On ne peut avoir qu'une très-grande obligation au citoyen éclairé qui a enrichi notre Littérature de ce morceau précieux, dont on peut tirer tant de connaissances utiles.

HISTOIRE de l'origine & des progrès de la Poésie dans ses différens genres, par le Docteur BROWN, traduit de l'Anglois, par M. E. & augmentée de notes historiques & critiques; à Paris, chez H C Dehanly la jeune, Libraire, rue St. Jaques 1768, avec approbation & privilège du Roi, vol. in 8°, d'environ 320 pag. 3 l. 10 s. L'Auteur cherche l'origine de la Poésie parmi les Sauvages, il suit cet art chez les nations civilisées, il le considère dans ses différens genres; il fait voir combien la Poésie tient aux mœurs, à l'esprit, à la situation des peuples. Cet ouvrage est sçavant, profond & raisonné. Il se raproche plus du genre de la dissertation que de l'histoire.

On trouve chez le même libraire, *Lettres de Milord Rodex* pour servir à l'histoire des mœurs du 18e. siècle, 2 parties in 12, ensemble d'environ 460 pag. prix 3 l.

Milord Rodex est un bon observateur des ridicules, des mœurs, des caractères, des amusemens, des tons, des vices &

des vertus de la Société; il en rend un compte fidèle & intéressant dans les lettres qui attachent toujours l'attention, qui flotent souvent la malignité, & qui excitent quelquefois le sentiment.

AZOILA, *Histoire qui n'est point morale; à Paris, chez Duchan y, rue St. Jaques 1768, in 12 de 290 pages.* Le scène du Roman est au Pérou. La curiosité du Lecteur est d'abord engagée par l'exposition effrayante & pathétique d'un orage, d'un massacre, par le tableau d'une jeune femme échappée à la mort. Azoila s'enferme dans un souterrain avec un François fort libérateur, qui devient bientôt épris de ses charmes. La belle espagnole a toute la fierté de sa nation, le François en a toute la vivacité, & ces deux caractères se peignent dans leurs amours. Un jour que le François étoit sorti de sa retraite, Azoila s'échappe, & se retire dans un Couvent. L'Amant ne sçait long-tems ce qu'elle est devenue, & la retrouve au moment qu'elle va prononcer ses vœux.

Azoila s'évanouit en voyant celui qu'elle aime; la cérémonie est interrompue. Le François entre dans le Couvent; va trou-

ver son amante ; elle jette un cri de surprise , les Religieuses accourent ; on arrête le téméraire ; il est condamné à mourir par le Tribunal d'inquisition , & sa maitresse est enfermée. Cet amant est délivré par d'autres prisonniers des cachots de l'inquisition ; il franchit les murs du Couvent où étoit Azoila , il enleve sa Maitresse , & fuit avec elle. Un Prêtre Indien les marie. Ils viennent en France avec un Espagnol & une Indienne ; ils jouissent enfin du bonheur acheté par beaucoup de dangers & d'inquiétudes.

Ce Roman est écrit avec chaleur , & avec intérêt. Les caractères des personnages sont bien annoncés , & heureusement contrastés ; le stile est pur & saillant ; l'intrigue vive & bien conduite. Peut être auroit on pu retrancher quelques réflexions oisives , quelques phrases parasites & certaines expressions d'un comique affecté qui déparent un peu cette composition ingénieuse , faite pour avoir du succès.

LA mort de Caton , Tragédie en trois Actes.

Neque Cato post libertatem vixit , nec libertas post Catonem.

SENEQ. DE CONSTANT.

DECEMBRE 1767. 555

A Paris, chez Panckoucke libraire, rue de la Comedie Françoise 1768. Cette piece est faite à l'imitation de *la mort de César* en trois actes; l'une & l'autre Tragédies sont sans personnage de femme. Dans la première, César sacrifie tout à son ambition, & en devient la victime; dans la seconde, Caton n'a pour objet que la liberté, & s'immole lui-même à son idole.

Caton, par ses vertus, fut la gloire de
Rome;

César, par ses talens, eût été l'appui;
Si l'on peut décider entre Caton & lui,
Caton fut un héros, César fut un grand
homme.

Tous deux impatiens d'illustrer leur mé-
moire,

Pour le salut de Rome aucun d'eux ne
mourut,

Tous deux infortunés, victimes de la
gloire,

L'un se donna la mort, & l'autre la
reçut.

L'Auteur a peint dans ses vers la fierté
sublime d'une ame républicaine. Le beau

676 JOURNAL HELVÉTIQUE

rôc de Catoñ étoitne autant qu'il intéréssé. Les sentimens de ce héros de la patrie y sont rendus avec toute leur force, & tout leur éclat. Nous en citerons quelques vers qui peuvent être rapportés à part.

Heureux si mon trépas est la rançon
du monde! . . .

L'univers est esclave, il n'est plus fait
pour moi . . .

L'homme innocent, mon fils, ne doit
rien au coupable . . .

Je n'ai que ma vertu, mais elle est
invincible, . . .

L'univers est esclave, & Catoñ ne l'est
pas. . .

EPITRE à M.*** par M. Robbé, bro-
chure de 23 pages à Paris chez Prault, petit
fils Qui des Augustins. Cette épître a été
inspirée par la reconnaissance & dictée par
le génie poétique. Le poète paye le tribut
de ses sentimens à son bienfaiteur, il rend
dans ses vers pittoresques mille images in-
téressantes. Nous ne rapporterons que ce
tableau qui fera suffisamment connoître la
touché saillante de l'auteur.

DÉCEMBRE 1767. 657

Tout est chez moi d'un gout rustique,
Tel que l'avoient nos bons ayeux,
Lorsque leur innocence antique,
Lioit commerce avec les dieux.
Dix pieds cubes font le domaine
Où mes Lares vont se giter,
Et le tonneau de Diogene
Pourroit seul me le disputer.
Mais combien d'images touchantes
S'offroient à toi dans mon réduit !
Par toi le bonheur introduit,
Saillant sur nos lèvres riantes.
Trois cœurs par ton trait généreux
Du même coup rendus heureux.
Ma femme dans sa joie active,
Volontiers te déifiant,
Et mon fils te balbutiant
Son amitié tendre & naïve.
Tous trois, dans toi reconnoissant,
Avec la plus haute évidence,
Le substitut intéressant
De l'invisible Providence.

EPITRE à *Ménalie* : à *Amsterdam* 1767.
C'est une Epitre en vers que l'Auteur adresse à sa maitresse, qui préférant le clois-

tre a l'infidélité, a pris le voile dans un couvent.

Il est donc conformé cet affreux sacrifice
Dont mon funeste amour gémit d'être
complice ;

Victime dévouée à d'injustes rigueurs
Tu vas prier le ciel pour tes persécuteurs !
O Ménalie ! & moi plus misérable en-
core ,

Ta volonté m'enchaîne au monde que
j'abhorre ,

A ce monde odieux que tu quittes pour
moi.

On retrouve dans ces vers expressifs & travaillés l'énergie de la passion, les fureurs de l'amour & les accens de la douleur.

LHEUREUX jour, *Épître à mon ami*, in 8°. de 29 pages, imprimé avec soin, & orné de belles gravures; chez la veuve Duchesne libraire, rue St. Jacques. Cette Épître offre une aimable variété de tableaux dessinés avec goût, peints par l'imagination, animés par le sentiment; on en jugera par ces vers qu'un ami dit à son ami le reconduisant :

Profitons des dernières heures
 Du jour expirant qui nous luit ;
 Et tandis que vers nos demeures
 Un pas tranquille nous conduit ;
 Contemplons l'inégale teinte
 Dont l'horison se rembrunit,
 La trace du soleil empreinte
 Dans les ténèbres de la nuit,
 Cet Astre au bout de l'atmosphère
 Paraissant ralumer ses feux,
 Ce contraste majestueux
 Des ombres & de la lumière. . .
 D'un œil tranquille & sans regret
 Nous pouvons voir le jour s'éteindre ;
 Dans le jour nous n'avons rien fait
 Dont la vertu puisse se plaindre.

LA Comédie intitulée *les deux Sœurs* ;
 Piece en deux actes, de Mr. Bret ; représen-
 tée une seule fois le 20 Novembre der-
 nier, est une suite de Scènes Bourgeoises
 qui, quoiqu'exactement dans nos mœurs ;
 ont fait peu d'effet au théâtre, soit par la
 nature du sujet, qui par lui-même étoit
 froid & vuide ; soit par le peu de ressour-
 ces que l'Auteur en avoit tirées pour tou-
 tes les parties de son Tableau Dramatique.

On n'y présentoit autre chose que le contraste de deux Sœurs, dont on trouvoit aisément plus d'un modèle dans la société. Zelide, l'aînée, avec tous les avantages extérieurs de la figure & des talens, écarté par sa hauteur & par ses caprices tous ceux qu'attirent ses charmes; Mélicourt, le dernier de ses amans, est près de se retirer. Lucile, la cadette, au contraire, ne touche point un cœur sans se l'attacher de plus en plus par la douceur & l'uniformité de son caractère. La dernière est aimée de Ternant, fils d'un ancien ami de son père; mais il ne peut obtenir sa main que Zelide ne soit mariée. C'est l'obstacle que son droit d'aînesse & la prédilection de son père mettent à l'établissement de Lucile. Il y a entre les deux sœurs une Scène dont l'objet étoit Théâtral; mais où Lucile, à qui l'on a fait accroire que Ternant alloit demander sa sœur en mariage, en s'expliquant avec Zelide, sort tout-à-fait de son caractère, ce qui n'a été que trop senti. Mélicourt toujours amoureux de Zelide, d'intelligence avec son père, ose tenter de réduire sa fierté par un moyen hasardeux, mais qui a souvent réussi: c'est une Scène de tracasserie poussée très-loin de sa part, & dont Zelide est tellement offensée, qu'elle voudroit pouvoir le retenir;

pour trouver le moment de s'en venger ; Pour cet effet , elle lui représente qu'il ne peut honnêtement partir , sans avoir pris congé de son Père , & Mélicourt feint de se retirer pour faire les apprêts de son départ. Dans cet intervalle , la Soubrette vient réveiller tout le dépit de Zelide , & l'amène au point d'envoyer dire à Mélicourt qu'elle veut lui parler. Mélicourt reparoit aussitôt , & Zelide , au bout de toutes ses hauteurs , fait presque seule toutes les avances du raccommodement qui s'en suit. Le Père survient , & les deux Sœurs sont mariées en même tems. On voit d'un coup d'œil le vice radical de cette piece : 1°. duplicité d'intérêt. Elle résulte de la situation des deux Sœurs & des deux amans , qui en le partageant le détruit. 2°. Le peu d'effet qu'on pouvoit tirer du fond & des caractères pour l'action théâtrale , devoit au moins être racheté par le feu du Dialogue ; mais on a quelquefois beaucoup d'esprit sans chaleur.

ERNELINDE, *Princesse de Norvege, Tragédie Lyrique en trois actes* (Paroles de Mr. Poinfmet , musique de Mr. Philidor), est l'Opera nouveau que l'Academie Royale de Musique représente depuis le mardi 24 No-

vembre. Ainsi le poëte & le musicien, accoutumés à marier leurs talens, qui sembloient voués à la Comédie Italienne, se sont élevés tout-à-coup du Soc au Cothurne, de la bambochade au grand genre. Laissons juger le musicien par ses pairs, par les amateurs & les Virtuoses; arrêtons-nous seulement au poëme, qui est plus de notre ressort. Le sujet de cette piece est tiré d'un Opera Italien de *Mathieu Noris*, représenté pour la premiere fois à Venise en 1684. On juge bien que pour l'accommoder au Théâtre François, l'Auteur a dû s'écarter de son modele; voici quelques uns des changemens qu'il a faits. La Princesse de Norvege, qui donne le nom à la piece, est *Edvige*, dans le poëte Italien: ici, c'est *Ernelinde*, nom que notre oreille doit trouver bien plus harmonieux, *Ernelinde*! L'Héroïne de Noris, est fille de *Grimoald*, Roi de Norvege, dont *Rodoald* occupe le trône; celle de Mr. Poinfinet, est fille du dernier, & point de *Grimoald*. On auroit peut-être voulu que notre Auteur eût senti combien ces noms barbares ou Gorës de *Rodoald* & de *Rucimer* sont moins durs en Italien qu'en François, par la terminaison qui les adoucit, & qu'il eût pris, à leur égard, la même licence que pour *Edvige*; mais *Ernelinde* prouve assez qu'il a bien

fait de les laisser tels qu'ils sont. Le théâtre, à son ouverture, offre le spectacle d'une citadelle (de la Norvege) assiégée par Ricimer, Roi des Goths, & Sandomir, Prince de Dannemarck; mais le début ne pêche point par trop de brillant: *Non fumum ex fulgore*, &c. Ernelinde, pour empêcher son père d'aller au combat, lui repete jusqu'à trois fois ce Vers si pathétiquement familier:

- Quoi! vous m'abandonnez, mon père?
- Pourquoi m'abandonner, mon père?
- Vous m'abandonnez, Ô mon père? &c.

Rodoald, malgré les larmes de sa fille, s'arme sur le théâtre & la laisse seule. On demandera pourquoi cet armement sur la scène, & si l'auteur en a tiré quelque effet: nous renvoyons aux paroles. Ernelinde continue de mêler ses larmes & ses vœux aux cris des combattans qui se font entendre; ensuite s'approchant d'un autel, elle s'évanouit, mais non sans en avertir par ces Vers;

- Autel sacré, je t'embrasse, je tombe:
- Sois mon asyle, arrête un vainqueur furieux;
- Qu'à tes pieds je trouve ma tombe.

Sandomir qui, en détrônant le père, aime encore sa fille, trouvant Ernelinde en cet état, devient tout à-coup d'intrépide guerrier l'amant le plus soumis; & par une défection subite, cimentée même par un serment solennel, il change toute la face des choses. Fête Guerrière amenée par le triomphe de Ricimer, qui partage les lauriers avec Sandomir. Ricimer, à la fin de l'acte, découvre au Prince Danois qu'il est son rival, & lui intime ses droits ou ses vœux sur Ernelinde. Fureur jalouse de Sandomir. C'est dans sa bouche que sont placés deux Vers où l'on seroit tenté de trouver de l'esprit, s'ils étoient plus clairs:

*Et que les cris de la colere,
Soient ici les chants de l'amour.*

Ricimer pour se débarrasser de son rival, trouve l'expédient de le renvoyer en Danemarck, & donne ses ordres pour le faire embarquer sur le champ. Cette prudente résolution vaut aux spectateurs une fête marine, où l'on dit que les gens de mer ont peu de gout pour les femmes, & leur préfèrent le vin. Sur la résistance, que Sandomir se dispose à faire (*Rassemble mes guerriers, que leur cri soit: VENGEANCE*) & sur le refus que fait Rodoald de donner

sa fille au vainqueur, Ricimer les fait arrêter tous deux; il laisse seulement à Ernelinde le pouvoir d'en sauver un. Elle nomme son père, & tombe ensuite dans une sorte d'égarément, que l'Auteur a substitué à la véritable folie dont elle est subitement atteinte dans le Poete Italien. Tout l'intérêt est réuni dans le 3e. acte, & l'on ne peut nier qu'il n'y ait deux scènes assez bien faites, au moins pour l'effet théâtral. Sandomir dans sa prison est touchant. Ernelinde apporte à son amant deux poignards qui rappellent le trait d'*Arrie & Petus*. Le couronnement de Ricimer, son hymen avec Ernelinde, le sacrifice préparé au Dieu Mars, dont Sandomir est désigné la victime, voilà du Spectacle de reste: voilà dans un seul acte de quoi défrayer presque tout un Opera. Rodoald, redevenu le maître chez lui, paroît à la tête d'une troupe, & l'on court aux armes. Ainsi la piece finit justement comme elle a commencé, par un combat sur la scène. Ricimer à son tour est vaincu; mais les vainqueurs le laissent libre, & Sandomir lui dit noblement: *Rassemble tes guerriers, & retourne en ton pais*. Le Prince Danois obtient Ernelinde; Rodoald lui abandonne le trône de Norvege, & Ricimer, touché des

vertus que font éclater les généreux ennemis, ordonne qu'après sa mort les Etats seront réunis à ceux de Dannemarck. Ce Drame, malgré sa foiblesse, pourra se soutenir quelque tems par la seule force du sujet. L'Auteur n'en a presque rien tiré pour les sentimens & l'expression; mais que font aujourd'hui nos pièces Lyriques, sinon des espèces de *Centons* formés de tous les lieux communs les plus usés de nos anciens Opera? Ernelinde ne fera donc pas le plus fameux des *Travaux* de Mr. *Poinfinet*, Académicien des Arcades, & de l'Académie de Dijon.

2.

MR. *Holwell* a donné dans le *London chronicle* une description de la manière dont l'inoculation de la petite vérole se pratique aux Indes orientales depuis un tems immémorial: rien n'étant plus intéressant que la connoissance de tous les faits qui appartiennent à un objet si essentiel, nous allons donner ici une notice de cette description.

L'inoculation est pratiquée dans l'Indostan par une Tribu particulière de Brames. C'est une espèce de mission qui part annuellement des Colléges de *Bindoo-Band*,

d'Eleabas, Banaras, &c. & qui se partage en petits détachemens, dont la marche est tellement combinée, qu'ils arrivent dans chaque Province précisément dans le tems où commence l'épidémie. Comme ces Missionnaires sont attendus, ils trouvent ceux qui se destinent à subir l'opération, tous préparés par le régime prescrit, qui consiste à s'abstenir pendant un mois seulement, de poisson, de lait & de *ghés* (espèce de beurre fait avec le lait de buffes.)

Les Bramez vont de maison en maison, & font l'opération sur le seuil des portes. Ils inoculent indifféremment dans toutes les parties du corps, mais plus volontiers au bras. Après y avoir fait avec une pièce d'étoffe une friction, qui dure à peu près huit ou dix minutes; l'opérateur prend un petit instrument avec lequel il fait de légères incisions sur la peau, dans une espace d'environ la largeur d'une pièce de vingt-quatre sols de France. Il prend ensuite un petit morceau de coton imprégné de matiere vériolique; il arrose ce coton de deux ou trois gouttes d'eau puisée dans le Gange, & il l'assujettit sur la plaie au moyen d'un léger bandage qu'on ôte au bout de six heures, mais on laisse le coton jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même.

Pendant l'opération il répète sans cesse, avec beaucoup de gravité, quelques passages d'un livre mystérieux, auquel les Brames donnent 3365 ans d'ancienneté.

Le coton qu'on emploie & que le Prêtre-Médecin a grand soin de conserver enveloppé dans un double bassin, est im-
 pregné de la matière qu'on a tirée, un an auparavant, des pustules de quelque inoculé. Celui qui vient de l'être, garde pendant un mois la même abstinence que pour la préparation; mais dès le lendemain de l'opération, de bon matin, on lui verse sur la tête & sur tout le corps environ seize pintes d'eau froide, & l'on continue cette cérémonie jusqu'à ce que la fièvre paroisse. Alors on suspend la douche, pour la reprendre jusqu'à ce que la dessiccation soit faite, & que les croûtes soient tombées. Une chose qui ne nous paroitra pas moins singulière, c'est que l'on défend expressément à ces malades de garder la chambre; on veut qu'ils s'exposent à l'air, quelque tems qu'il fasse. On leur permet seulement, tandis qu'ils ont la fièvre, de se coucher sur un matelas à la porte de leur maison; mais cette fièvre est si peu considérable, qu'il n'arrive presque jamais qu'on ait besoin d'avoir recours à ce soulagement. Quant au régime à observer,

il consiste à prendre des nourritures rafraichissantes, comme du plantain, des carnes de sucre, des melons, du ris, & des boissous analogues.

M. Holwell assure que sur une très-grande quantité de personnes qui ont été ainsi inoculées sous les yeux, il est arrivé rarement que le nombre des boutons ait été au-dessous de cinquante & excédé celui de deux cent. Il en conclut que cette méthode pratiquée uniformément & de tems immémorial dans l'Orient, avec un succès toujours égal, est fondée à la fois sur une excellente théorie & sur une expérience certaine. Il ajoute qu'il l'a adoptée lui-même dans sa pratique, & qu'il s'en est toujours très-bien trouvé, en observant cependant les modifications qu'exige la différence du climat & des tempéramens.

EST-IL de toute impossibilité de faire des alliances nouvelles des différentes espèces d'animaux; & quelles seroient les alliances à faire? Nous ne voyons pas que l'art ne puisse opérer ce que le hasard met souvent en œuvre, & que nous ne puissions tenter des alliances encore moins bisarres que celles qui se font de différens ani-

maux que la soif attire & réunit sur les bords des fleuves de l'Afrique, comme le remarque Mr. de Maupertuis. Pourquoi demeurer dans la plus constante inaction à cet égard ? Nous flatterions nous de connoître les variétés immenses & infinies des opérations de la nature ? Rien ne seroit plus curieux & plus facile peut-être que de semblables expériences, & il seroit à souhaiter que les ménageries dans lesquelles on rassemble à grands frais des animaux rares & de toute espèce, ne fussent pas un repaire inutile & seulement destiné à satisfaire les yeux sur ce que la forme & l'extérieur de ces mêmes animaux peuvent avoir de particulier. Tout Paris a vu le Zébre de la ménagerie de Versailles ; l'accouplement de cet animal avec des ânesses, des jumens & d'autres familles d'espèces différentes n'auroit coûté que de faibles soins, & nous ne nous trouverions pas réduit au seul & frivole avantage de pouvoir dire, *nous avons vu un Zébre*. Il seroit certainement utile & possible de soumettre la nature à des épreuves de toutes sortes ; & il est singulier qu'un champ aussi vaste dans lequel on pourroit recueillir des connoissances nouvelles, & vérifier celles qu'on croit avoir acquises sur

la génération des animaux, soit absolument abandonné.

On se propose de répéter à l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris toutes celles qui ont été faites relativement à la production des jumars, d'accoupler le taureau avec la jument & l'ânesse, & l'âne & le cheval avec la vache; d'unir le mulet & la mule, le mulet & la jument, le cheval & la mule, l'ânesse & le mulet, l'âne & la mule, le mulet & la vache, la mule & le taureau, le cheval & la biche, le cerf & la jument, l'âne & la biche, le cerf & l'ânesse, la biche & le taureau, le cerf & la vache; en un mot de pousser les essais jusques sur les espèces qui paroissent peu disposées à se joindre & à s'appareiller.

George-Simon Winter affirme qu'en 1682 on voyoit dans le parc du Roi d'Angleterre, un *âne cerf* ou *cerf âne*. On assure qu'il y a eu à Anspach un cheval engendré d'un cerf, qui dans le tems du rut avoit couvert une jument qu'un paysan près de Dunkespuhl avoit abandonnée dans la forêt. Si l'on en croit le rapport du Sr. Berger, marchand de blé à Lion, Garde Etalon de la ville de Villefranche en Beaujollois; le même fait est arrivé, il y a environ quinze ou seize ans, dans la Pro-

vince de Bresse; une jument délaissée dans les bois fut saillie par un cerf; il en naquit un cheval qui tenoit beaucoup du pere.

Voilà des individus fortuits; l'art seroit-il donc plus impuissant, sur-tout si au moyen de l'éducation & de l'habitude, nous rapprochions encore les espèces qui semblent avoir le plus de répugnance?

LE Trépan pratiqué sur différens Chevaux en appliquant deux couronnes; l'une sur le sinus frontal, l'autre à la partie inférieure du sinus maxillaire; les injections détersives poussées dans la vue de nettoyer les ulcères de la membrane muqueuse, & d'en rétablir le ressort; des traitemens intérieurs délayans & adoucissans; le mercure administré par frictions, en lavemens & de toutes manières; les purgatifs réitérés; l'administration de l'œthiops antimonial & de la poudre de pervenche d'après les idées de Mr. Malouin; la liqueur distillée des bois sudorifiques & mêlée à l'antimoine & au mercure; les dépuratoires les plus actifs, la coloquinte*, l'éla-

* V. la Mat. Médic. raison à l'usage des écoles Vétérin. pag 112, form 2 4.

térium, le laurier cerise donnés comme altérans quoique poussés à de fortes doses, la poudre de ciguë, sont autant de moyens qui ont été employés à l'école Royale Vétérinaire de Lion sur une quantité considérable de chevaux pour parvenir à la guérison de la morve.

De toutes ces tentatives la seule qui ait permis d'abord quelque espoir de succès a été celle de l'épreuve faite de la pulpe de coloquinte ; mais l'insuffisance de ce remède ayant été enfin reconnue, on a jugé à propos de l'abandonner.

On s'est livré à l'école Royale Vétérinaire de Paris à de nouveaux essais, & nous croyons devoir annoncer la guérison de trois chevaux véritablement morveux, dont deux appartiennent à Mr. Bertin, Trésorier général des revenus casuels de S. M. & le troisième à Mr. de Mange, Directeur des voitures de St. Germain.

Dans l'un des deux premiers la morve n'étoit que commençante, mais cependant caractérisée par des symptômes assez graves pour en assurer l'existence. Dans le second avec lequel celui ci a communiqué long-tems, il s'agissoit d'un flux par un des naseaux d'une matière ichoreuse, tenace d'une fétidité insupportable, & dont la malignité étoit constatée par les ulcères

vraiment chancreux dont la membrane pituitaire étoit parsemée. Quant au cheval appartenant à Mr. de Mange, tous les signes étoient les mêmes, & la maladie avoit été rebelle à tous les remèdes pendant trois mois.

Les substances mises en usage, & qui ont réussi sont infiniment simples. Elles se sont bornées au soin de n'abreuver ces chevaux qu'avec de l'eau de chaux première. (Voyez page 177 de la seconde partie de la matière médicale déjà citée), & à injecter dans leurs naseaux ulcérés trois ou quatre fois par jour une dissolution de sublimé corrosif suivant la formule 84 prescrite dans le même ouvrage.

Les chevaux de Mr. Bertin ont été traités uniquement ainsi, & sans le secours d'aucun autre médicament. Celui qui étoit le plus en danger ayant été guéri de la morve a été attaqué d'un farcin des plus mauvais dont on n'a triomphé que par l'application des vésicatoires sur chaque bouton ; ce secours ayant été suggéré par la crainte d'une métastase ou du reflux de la matière morbifique dans l'intérieur.

Les chancreux cicatrisés dans l'un & l'autre de ces derniers chevaux, & principalement très visibles dans le cheval de Mr. de Mange, parce que les ulcères étoient

En lui plus à la portée des yeux, déposent authentiquement de la certitude de la maladie & de la guérison, & le Sr. Gemon, Maréchal du Roi, & de l'Ecole Royale Militaire, non moins estimable par ses talens, & par l'amour de sa profession que par son honnêteté, & par ses sentimens, a' examiné par lui-même la vérité de ces faits.

Du reste, une école dont les progrès de l'art & le bien public font l'unique objet, ne fera jamais un mystère de ses tentatives & de ses découvertes; ceux qui y ont été formés ne tiennent ni à aucune sorte d'intérêt particulier, ni à ce qu'on peut appeller une vaine gloire, & ils se feront toujours un devoir de rendre compte de leurs travaux, lorsqu'ils croiront qu'il est utile de les publier. On continuera les expériences de l'eau de chaux; & si les suites démentiroient ces premiers succès, on en feroit l'aveu sans peine.

3.

L'Académie des Sciences, belles Lettres & Arts d'Amiens, a renvoyé à l'année prochaine l'adjudication de deux prix qu'elle devoit donner cette année; l'un sur le sujet suivant: *Quels seroient les moyens d'*

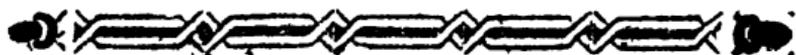
tendre plus sûr & plus commode le port de St. Valery-sur-Somme ? ou les moyens d'en faire un autre au Bourg d'Aut, ou autre endroit intermédiaire à la côte, toujours avec communication à la Somme ; l'autre a pour objet de démontrer les secours que se prêtent mutuellement les Sciences, les Lettres & les Arts. Le prix du premier sera de deux médailles d'or de 300 liv. chacune, avec une somme de 600 liv. formée par la souscription de quelques négociants d'Amiens zélés pour le bien public. Le prix du second est une médaille d'or de 300 l. Les ouvrages doivent être adressés francs de port, à Mr. Baron, Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Amiens, & ils ne seront reçus que jusqu'au 13 Juin 1768.

LE prix que le Bureau d'Agriculture de Limoges avoit destiné au meilleur ouvrage, sur la manière de brûler ou de distiller les vins la plus avantageuse, relativement à la quantité & à la qualité de l'eau-de-vie, ainsi qu'à l'épargne des frais, a été adjugé, dans l'assemblée du 10 Octobre, au Mémoire qui avoit pour devise (Vinum) *generosum & lenè requiro. Hor.* L'Auteur est Mr. l'Abbé Rozier, Directeur de l'E-

DECEMBRE 1767. 677

cole Vétérinaire, à Lyon, & non *Rotier*,
comme il est écrit par erreur dans la Ga-
zette d'Agriculture.





LA BRULURE D'IRIS

ODE ANACREONTIQUE.

L'Aimable enfant dont l'aile est si légère,
 Le coup si fur qu'on ne peut l'éviter
 En vain suivoit une jeune bergère
 Scule à ses traits elle osoit résister,
Pallas voulant la rendre invulnérable
 L'avoit baignée en cette onde ou *Thétis*
 Pour prévenir un destin déplorable
 Dès sa naissance avoit plongé son fils
 Contre le sort précaution trop vaine
 Et qui ne put l'arracher à sa mort,
 Précaution encore moins certaine,
 Contre un enfant plus puissant que le sort,
 Le pied d'*Iris*, que tenoit la Déesse,
 En la plongeant, ne fut point arrosé
 Des eaux du *Stix*; au Dieu de la tendresse,
 Cet endroit seul se trouvoit exposé.
 Cet endroit foible amour sçut le connoître,
 Lorsqu'épuisé de traits & plein d'encre
 Il s'arrétoit . . . hélas! le petit traître
 Qui connoit mieux, nôtre foible que lui,
 De son carquois dans sa rage cruelle
 Il prend un trait qu'il lance contre *Iris*
 Atteinte au pied, cette beauté rebelle
 Chancelle, tombe & remplit l'air de cris,

Du Dieu bientôt la fureur est calmée
 Et la pitié succède à son courroux,
 Il pleure & dit en la voyant pâmée
 Cruelle ! aussi pourquoi ne fuyez-vous.



E N I G M E.

UNE main roturiere, assez souvent m'exerce
 Né dans les bois, en Ville j'ai commerce ;
 Je suis même employé dans le palais des Rois ;
 A t-on fait ce qu'on veut de moi
 Sans façon aussitôt on me met à la porte
 A connoître mon nom, si ton desir te porte
 Chaque jour je suis devant toi.



L O G O G R I P H E.

BERGE'RES qui voyés avec vôtre raison
 Vôtre seizième automne éclosé
 Ne vous contentés pas de deviner mon nom ;
 Depechez-vous d'avoir la chose,
 Avec mes quatre pieds, tour à tour je compose
 L'élément du zephire, un accent douloureux ;
 L'un des plus petillans, de nos coteaux vineux
 L'arbre heureux ornement d'un triomphe
 champêtre
 Le mois qui nous rapelle & les jeux & les ris
 Enfin vous y devez rencontrer un ami
 Mais vous n'y verrés point un maître.

Le mot de l'Enigme du mois de Novembre est *Péteignoir*, celui de Logogriphe, est *papier*, ou l'on trouve, *pré*, *vape*, *api*, *pape*, *pie*, *par*, *air*, *pari*, *Priape*.



T A B L E.

A vis des Editeurs.	page 3
Suite du Traité sur l'Education Morale p. 571	
Suite des remarques sur le Dictionnaire Philosophique.	590
Lettre à Mr. M. Pasteur à Hericoult sur la Géographie politique & topographique de la Suisse &c.	607
Remarques sur une lettre inserée dans le Journal de Juin &c.	626
Le Philentropes: 2 Discours.	635
Daphné: Idyle IV.	642
Annonces de Livres & avis divers.	647
La Brulure d'Iris; Ode Anacréontique.	678
Enigme, Logogriphe.	679





